



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 033 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 3 juin 2008

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 3 juin 2008

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Bon après-midi à tous. Bienvenue à la 33^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous étudions le démantèlement de l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada, l'engagement de CBC/Radio-Canada en faveur de la musique classique et les changements à la chaîne Radio 2 de CBC.

Je souhaite la bienvenue à tous nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui Derek Andrews, président de la Toronto Blues Society; Dominic Lloyd, directeur artistique du West End Cultural Centre; Katherine Carleton, directrice générale d'Orchestres Canada; Peter McGillivray, à titre personnel; Micheline McKay d'Opera.ca; et, à titre personnel, Debbie Peters.

Bienvenue à notre réunion de cet après-midi. Vous avez tous cinq minutes pour présenter un exposé, si vous le voulez.

Monsieur Andrews.

M. Derek Andrews (président, Toronto Blues Society): Je vous remercie de me donner la possibilité de présenter mon point de vue aujourd'hui. J'ai été invité à venir témoigner aujourd'hui en raison de mes activités à titre de président de la Toronto Blues Society. Je suis ici également en raison de mes activités dans le secteur de la musique populaire, à titre de producteur de concerts et de festivals. Je suis également impresario consultant et je suis actuellement directeur général du Festival de jazz de Guelph. L'expérience que j'ai accumulée depuis 30 ans me permet d'exprimer un point de vue sur les liens entre CBC Radio et les milieux du blues, du jazz, du folk et de la musique du monde.

Au nom de la Toronto Blues Society, je remets au comité quelques exemplaires du CD commémoratif paru en 2007 et intitulé *Women's Blues Revue Live*. Cet enregistrement a été réalisé à partir des archives de concerts de CBC Radio mettant en vedette 15 chanteuses de blues canadiennes, enregistrées au cours de plus d'une dizaine d'années. Le premier concert avait eu lieu dans une boîte de nuit pouvant accueillir 150 personnes, alors que les derniers concerts sont présentés au Massey Hall de Toronto.

Cet enregistrement existe grâce à la participation de CBC Radio à titre de producteur partenaire. Je cite cet exemple devant votre comité, afin de souligner qu'il a toujours été difficile de trouver un radiodiffuseur et un budget pour le concert *Women's Blues Revue*. La participation de CBC Radio était d'environ 5 000 \$ par concert, somme relativement modeste, mais importante pour un organisme à but non lucratif. Cet enregistrement a surtout été entendu à l'émission *Saturday Night Blues* animée par Holger Petersen et diffusée actuellement pendant la semaine à 23 heures sur la chaîne Radio One. À l'occasion, le concert a également été diffusé à l'émission *Sounds Like Canada*, tandis que l'émission *Definitely Not*

The Opera en a présenté quelques extraits. Au cours de l'année écoulée, le concert a été diffusé pour la première fois à l'émission *Canada Live* de Radio 2, à la suite de l'ouverture des programmes à des musiques autres que la musique classique. C'est un changement que nous approuvons.

En 1988, les producteurs de *The Entertainers*, émission aujourd'hui disparue de CBC Radio, avaient pris contact avec moi alors que j'étais le directeur artistique de la saison de concerts d'été au Harbourfront Centre de Toronto. Ils étaient intéressés à enregistrer certaines parties du tout nouveau festival WOMAD—Worlds of Music Arts and Dance. Ce fut une révélation. Notre partenariat était fondé sur le modèle suivant: un montant forfaitaire de 25 000 \$ permettait à la CBC d'obtenir les droits d'enregistrement des concerts. Cette année-là, 33 concerts furent enregistrés et c'est ainsi que débuta un partenariat qui allait donner lieu à l'enregistrement de nombreux concerts au fil des années.

Le problème était que, malgré le désir des producteurs de la CBC de faire connaître l'extraordinaire talent de la communauté multiculturelle canadienne, il n'y avait pas de place dans la grille horaire de la CBC pour la diffusion des enregistrements. Certaines années, la CBC faisaient des enregistrements en vue de leur diffusion, mais ce n'était pas toujours le cas.

L'émission *Global Village*, émission de format magazine couronnée par des prix à l'échelle internationale, qui disposait de seulement une heure de temps d'antenne, diffusait souvent des extraits de ces concerts. L'expression *Global Village* est une création canadienne. Elle est de Marshall McLuhan et reflète l'identité canadienne, mais l'émission qui portait ce titre n'existe plus et c'est bien dommage.

En 1997, j'ai produit un concert mettant en vedette le groupe Spirit of the West de Vancouver présentant des extraits de leur programme *Open Heart Symphony*, produit en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Vancouver. La version torontoise de cette oeuvre a été présentée avec un ensemble symphonique de 21 instrumentistes dirigés par le violoniste Lenny Solomon. Le concert a remporté un immense succès qui témoigne, à mon avis, de la redondance de l'Orchestre de CBC Radio.

Ce concert n'était pas un sous-produit de l'orchestre de la radio. D'autre part, il était tout à fait mobile. Il est clair que l'on va gagner en équité si les fonds consacrés à l'orchestre d'une seule ville peuvent servir à financer d'autres projets. Les changements que l'on se propose d'apporter à Radio 2 visent en grande partie à rétablir l'équité.

Au fil des années, la direction de CBC Radio m'a consulté à plusieurs reprises, en tant que producteur de concerts, au sujet des besoins de la communauté musicale en général. Mon point de vue me paraît être une évidence. Compte tenu de la réduction des budgets, il est hors de question que la programmation de Radio 2 soit consacrée uniquement à la musique classique et à la musique nouvelle. Il est essentiel d'ouvrir les ondes et les budgets.

Depuis quelques années, les producteurs de CBC Radio m'ont consulté, ainsi que plusieurs de mes collègues, au sujet des changements susceptibles de mieux refléter la composition de la société canadienne. Ayant été témoin de l'évolution de la vibrante communauté musicale de Toronto au cours de ma carrière, j'ai assisté à la consécration artistique et commerciale de bon nombre de musiciens. Cependant, il serait faux de croire que les milieux de la musique populaire en général bénéficient d'une base solide et stable.

Au Canada, l'écart entre les radios commerciales et les jeunes radios universitaires est énorme. Il n'y a que la CBC qui puisse appuyer les milliers d'artistes canadiens qui ont besoin de se faire connaître. Au début de sa carrière, Loreena McKennitt jouait de la harpe celtique dans la rue, en face du marché St. Lawrence, à Toronto. Aujourd'hui, c'est une vedette internationale. Cependant, je ne suggère pas que Measha Bruegggosman se mette à chanter dans la rue pour faire progresser sa carrière.

J'espère que le Comité du patrimoine canadien se montrera favorable au point de vue mûrement réfléchi de la direction de CBC Radio selon lequel la radio nationale appartient à l'ensemble de la population. Tous les artistes canadiens disposeront ainsi d'un accès juste et équitable aux ondes publiques. Les changements que l'on se propose d'apporter à Radio 2 ne visent pas à faire plus de place à Britney ou aux orchestres amateurs, mais visent plutôt une meilleure équité.

Le président: Merci. Ça vous a pris exactement cinq minutes.

Monsieur Lloyd, s'il vous plaît.

M. Dominic Lloyd (directeur artistique, West End Cultural Centre): Merci.

Je m'appelle Dominic Lloyd et je fais de la programmation de musique folk, roots et de musique du monde au Canada depuis maintenant une dizaine d'années.

Au départ, j'ai été pendant six ans directeur artistique du Festival de musique de Dawson City, dans le Territoire du Yukon et, plus récemment, je suis devenu directeur artistique du West End Cultural Centre de Winnipeg, au Manitoba.

Tout au long de ma carrière, mon travail a consisté à offrir des possibilités de spectacle sur scène à des musiciens locaux, nationaux et internationaux, dans divers cadres.

Le West End Cultural Centre est un organisme qui n'a pas son pareil au Canada. Nous présentons chaque année environ 80 concerts mettant en vedette des artistes de la relève et des artistes établis et notre mandat est de proposer des musiques qui plaisent à la majorité de la population et d'offrir à des artistes la possibilité de se produire sur scène, une chance qui ne leur serait offerte nulle part ailleurs.

La CBC a été un précieux partenaire de notre organisme, tant pour la présentation des concerts que pour la programmation régionale que nous proposons. Grâce aux changements intervenus à Radio 2 depuis un an et quelque, nous avons été en mesure de collaborer avec la CBC dans le cadre de plusieurs projets qui ont multiplié les débouchés pour les artistes.

Je suis venu témoigner aujourd'hui pour vous dire que j'approuve les changements à CBC Radio 2. Ces changements vont permettre de mieux refléter la mosaïque canadienne sur les ondes et vont donner une visibilité très utile aux artistes canadiens qui le méritent et qui ne peuvent obtenir cette visibilité ailleurs.

Je suis ici aujourd'hui parce que beaucoup d'articles que j'ai lus dans la presse sont massivement négatifs au sujet des changements proposés à Radio 2 et parce que la réaction des milieux de la musique classique s'est traduite, dans les médias écrits, par une

attitude d'opposition « nous contre eux », un scénario selon lequel la musique classique ne peut coexister avec les autres musiques. Je suis venu dire que toutes les musiques peuvent et doivent coexister.

La série pop symphonique avec Sarah Slean, chanteuse populaire qui s'est produite au Festival de musique nouvelle de Winnipeg ou le concert donné par le rappeur de Halifax Buck 65, qui s'est produit avec l'Orchestre symphonique de Nouvelle-Écosse, ou les musiciens de l'Orchestre de chambre du Manitoba qui se sont produits dans mon centre avec autorickshaw, groupe torontois de fusion musicale d'Asie du Sud, que la CBC vient d'enregistrer en décembre, constituent des possibilités de développement tant pour les artistes classiques que pour les autres artistes qui ont besoin de se faire entendre. Et la CBC leur offre justement cette tribune.

Je n'aime vraiment pas le fait que ce débat oppose une communauté musicale à une autre. Nous voulons tous présenter et préserver une musique non commerciale qui nous paraît importante. Ce que j'entends dire ou que je crois comprendre, c'est qu'en élargissant la programmation de Radio 2, la CBC devient commerciale. Je crois que c'est complètement faux.

Sur les ondes des radios commerciales, on n'entend pas les artistes avec lesquels je travaille. Ces musiciens proposent une musique intelligente et solide sur le plan artistique, mais que l'on n'entend pas à la radio destinée au grand public. Depuis le mois de janvier 2007, la CBC a enregistré 15 concerts que j'ai présentés au West End Cultural Centre. Ces concerts mettaient en vedette des chansonniers de la région, de talentueux jeunes violonistes autochtones provenant des réserves du nord du Manitoba, de nouveaux artistes canadiens, un guitariste professionnel du Brésil qui habite maintenant à Winnipeg et un percussionniste qui a joué dans l'Orchestre national du Mozambique. Ces musiciens vivent à Winnipeg; ils se produisent sur nos scènes et sont enregistrés et diffusés dans tout le pays sur les ondes de la CBC.

Leur musique est intéressante et devrait être entendue. Il est tout à fait improbable que la musique de ces artistes puisse être diffusée par une radio commerciale. Comme l'a dit Derek, la CBC est sans doute le seul endroit où bon nombre de ces artistes peuvent obtenir du temps d'antenne, mis à part peut-être les radios universitaires communautaires et peut-être CKUA, en Alberta.

C'est pourquoi, je suis venu vous dire aujourd'hui que la CBC enrichit sa programmation plutôt que de la dénuder. Je ne pense pas que la musique classique disparaisse des ondes. Je pense que ces changements profiteront à des milliers d'artistes canadiens indépendants qui créent et jouent de la musique non commerciale et la présentent en tournée.

Je reconnais que des émissions comme *DiscDrive* vont nous manquer, tout comme les émissions *Global Village* et *Brave New Waves* qui ont déjà été supprimées. Cependant, les émissions *Canada Live* et *The Signal* comblent un vide et présentent des musiques variées à l'ensemble de la population canadienne.

Il est vrai que l'on entend désormais autre chose que de la musique classique à Radio 2, mais il est tout simplement faux de prétendre que ce nouveau type de musique pourrait être diffusé ailleurs. Des artistes comme Hawksley Workman ou Christine Fellows peuvent désormais se faire entendre sur les ondes de la CBC, mais nulle part ailleurs.

Je ne dis pas qu'il faudrait totalement éliminer la musique classique, loin de là. Ce que je dis, c'est qu'il ne faut pas craindre d'élargir nos horizons, mais au contraire s'en féliciter. Le Canada est une mosaïque de cultures et les changements que l'on se propose d'apporter à Radio 2 refléteront plus fidèlement cette mosaïque.

Merci.

●(1540)

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

Madame Carleton, s'il vous plaît.

Mme Katherine Carleton (directrice générale, Orchestres Canada): Je remercie les membres du Comité permanent du patrimoine canadien de me permettre de m'adresser à eux aujourd'hui.

[Français]

Mon nom est Katherine Carleton. Je suis directrice générale d'Orchestras Canada/Orchestres Canada. Nous sommes la voix commune de la communauté orchestrale canadienne. Nous représentons des orchestres dans chacune des provinces canadiennes: 46 orchestres professionnels, 42 orchestres communautaires et 38 orchestres de jeunes, qui ont rejoint des publics de plus de 2,6 millions de Canadiens en 2007 et gèrent des budgets annuels totalisant plus de 150 millions de dollars.

[Traduction]

La Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation a joué, tant à la radio qu'à la télévision, un rôle essentiel au développement de la culture musicale de notre pays. La SRC/CBC a accompli ceci en enregistrant et diffusant les meilleurs concerts des musiciens canadiens; en créant des orchestres de diffusion dans les villes, de Halifax à Vancouver, pour interpréter des oeuvres, tant pour la radio que pour la télévision; en commandant de nouvelles oeuvres canadiennes; en repérant de jeunes compositeurs et interprètes canadiens de talent et en lançant leur carrière grâce à des concours et en leur offrant des possibilités de diffusion et d'enregistrement; en créant une étiquette reconnue internationalement, celle des Disques SRC/CBC Records. À travers ces champs d'action, la SRC/CBC a été le principal investisseur en recherche et développement de la communauté musicale canadienne.

Une partie de la communauté musicale a reçu un préavis de six mois l'informant que toutes ces activités de recherche et de développement prendront fin. Nous aurons beaucoup de difficulté à remplacer un tel atout.

Quels autres impacts auront les changements proposés à Radio 2?

Nous craignons que la réduction des heures de diffusion consacrées à la musique classique sur Radio 2 influence les capacités présentes et futures des orchestres à rejoindre un public. La Fondation John S. et James L. Knight, basée aux États-Unis, a dépensé plus de 13 millions de dollars entre 1994 et 2004 afin d'étudier l'environnement fluctuant des orchestres américains. Voici les résultats de l'une de ses études :

On pourrait qualifier le lien entretenu par 10 à 15 p. 100 des Américains adultes à la musique classique comme rapproché ou modérément rapproché. Un même pourcentage entretient des liens plus faibles avec cette forme artistique... La radio... est le mode dominant de consommation de musique classique... [Il y a] une relation symbiotique, à long terme, entre les publics en salle et la consommation de musique classique grâce aux bandes, CD et médias électroniques. Si les consommateurs laissent éclore et entretiennent un amour de la musique classique en écoutant la radio classique et les enregistrements, tant à la maison que dans leur voiture... Il semble logique d'affirmer que les orchestres doivent tenir compte de ces modes de diffusion. L'augmentation de la disponibilité et de la qualité de la musique classique à la radio est essentielle à la vitalité à long terme du domaine orchestral.

Quant aux changements précis que propose la CBC, nous applaudissons son engagement à l'égard de la programmation de musique classique sur Radio 2, de 10 heures à 15 heures en semaine. En revanche, ces heures de diffusion ne sont pas accessibles pour les travailleurs et les Canadiens d'âge scolaire, les publics mêmes

qu'Orchestres Canada cherche à rejoindre sans cesse. D'autre part, les nouveaux services Internet, notamment les concerts à la demande et le projet de service de diffusion de musique classique en continu doivent être salués. Cependant, ces deux services Internet ne sont pas accessibles aux Canadiens qui ne disposent pas d'une connexion Internet à haute vitesse, soit en raison de leur situation géographique, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les frais de service.

Certains d'entre nous habitant loin des grands centres urbains du Canada savent combien la SRC/CBC a pu être un lien essentiel. Les choix musicaux différents présentés par la SRC/CBC ont touché nos vies de façon impérisable. Nous souhaitons partager ce privilège avec nos compatriotes canadiens.

●(1545)

[Français]

Les orchestres canadiens croient que nous vivons un moment de grands changements et d'opportunités, tant au niveau social que technologique. Nous sommes prêts à faire face à ces changements et aux nouvelles opportunités que ceux-ci apportent, mais nous avons besoin de votre soutien pour continuer à avancer.

Nous souhaiterions voir l'établissement de :

[Traduction]

(1) un financement stable, adéquat, étalé sur plusieurs années, pour la SRC/CBC, afin que notre diffuseur public puisse renforcer son infrastructure technologique sans mettre la qualité de sa programmation en péril;

(2) la reconnaissance par votre comité du rôle historique de la SRC/CBC en recherche et développement musical;

(3) la reconnaissance par votre comité du rôle historique de la SRC/CBC qui a permis aux musiciens talentueux de gagner leur vie au Canada, dans une variété de genres musicaux;

(4) un plan de transition qui engage expressément le ministère du Patrimoine canadien afin de permettre à la SRC/CBC de se concentrer sur son rôle de diffuseur public, tout en offrant aux musiciens canadiens les moyens d'explorer de nouvelles avenues de programmation, des activités pour développer public et marché, ainsi que les nouveaux débouchés qu'offrent les médias électroniques;

(5) le soutien de votre comité à des critères d'évaluation applicables à la programmation de la SRC/CBC qui comprennent non seulement des mesures quantitatives, telles que les parts de marché, mais aussi des mesures qualitatives — j'ai évoqué un peu plus tôt comment la radio a pu transformer la vie de certaines personnes, mais dans la Loi sur la radiodiffusion, il est question de sauvegarder, enrichir et renforcer la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada et favoriser l'épanouissement de l'expression canadienne;

(6) une vigilance soutenue du CRTC lors du processus de renouvellement de licence pour s'assurer que la SRC/CBC honorera son mandat de programmation tel que défini dans la Loi sur la radiodiffusion et n'utilisera pas des fonds publics pour concurrencer les diffuseurs privés sur leur propre terrain.

Au nom des orchestres du Canada, je vous remercie du privilège que vous m'avez accordé en me permettant de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le président: Merci pour votre exposé.

Monsieur McGillivray.

M. Peter McGillivray (à titre personnel): Merci, Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité permanent du patrimoine canadien, c'est un honneur pour moi de comparaître devant vous.

Toutefois, je me présente ici avec le cœur lourd et la tête pleine de questions. Et si je parle officiellement aujourd'hui à titre personnel devant votre comité, je suis certain que je ne suis pas le seul à être préoccupé par les nouvelles orientations prises par CBC Radio.

Je suis un jeune chanteur d'opéra à l'aube de sa carrière professionnelle, mais j'ai aussi l'honneur plutôt consternant d'être le dernier lauréat du Concours national des jeunes interprètes de CBC/Radio-Canada, suspendu indéfiniment en 2003.

Comme un grand nombre de mes collègues chanteurs, instrumentistes et compositeurs, je dois ma carrière au généreux encouragement de la SRC/CBC. Je suis convaincu que les changements que l'on se propose d'apporter à Radio 2 auront un effet négatif sur la génération des jeunes interprètes qui suit notre cohorte. Les membres de la génération suivante ne bénéficieront pas comme nous des nombreuses possibilités de présentation et de promotion offertes par le réseau national de radiodiffusion.

Lorsque j'ai entendu pour la première fois parler de la terrible décision prise par la CBC qui met au rancart 70 ans d'engagement sérieux à l'égard des arts de la scène de qualité, dans l'espoir de capter un auditoire plus jeune, ma première réaction a été de créer sur le site Facebook un groupe de protestation contre ces mesures. Comme beaucoup d'entre vous le savent certainement, le site d'échange Facebook est extrêmement populaire auprès des jeunes Canadiens et, en l'espace d'un mois, nous avons attiré plus de 15 000 internautes, essentiellement des jeunes qui ont décidé d'adhérer à notre groupe intitulé « Save classical music at the CBC ». C'est ainsi qu'est né notre mouvement de protestation.

Les membres de notre groupe ont attiré une attention incroyable de la part des médias grâce à des campagnes épistolaires dont vous avez peut-être vous aussi été la cible. Si vous avez été submergés sous des tonnes de courrier, j'en suis désolé. Le 11 avril de cette année, nous avons pu organiser une journée nationale d'action sans précédent au cours de laquelle 2 000 Canadiens de tout âge ont manifesté simultanément devant les locaux de la SRC/CBC, dans toutes les provinces et toutes les grandes villes de notre pays.

Je suis un jeune artiste classique professionnel de la relève et je suis la preuve vivante que la musique classique se porte très bien dans notre pays et qu'elle est même plus riche et plus diversifiée que jamais. Elle pourra probablement survivre à ces changements. La musique classique fait partie de mes souvenirs les plus anciens, lorsque j'étais enfant à Prince Albert, en Saskatchewan. Je me souviens d'avoir entendu une aria interprétée par le grand Luciano Pavarotti, sur les ondes de CBC Radio.

Je pense que le plus grand préjudice que commet CBC est de supprimer la musique classique de l'éventail de programmes qu'apprécient tant de gens, en particulier les personnes qui travaillent ou qui fréquentent l'école pendant la journée et les personnes qui habitent dans des régions éloignées qui n'offrent pas d'autres sources de musique classique. L'Internet n'est pas encore mobile, ni gratuit. Par ailleurs, tous les habitants du pays, notamment mes cousins qui vivent dans une ferme en Saskatchewan, ne disposent pas d'un autre accès à Internet que la commutation manuelle. L'abonnement à un service de radio par satellite est une option coûteuse qui n'est pas à la portée de tous.

J'ai aussi de la difficulté à croire à la sincérité de la CBC lorsqu'elle prétend vouloir mieux refléter les intérêts des diverses

régions du pays, alors que les premiers changements apportés en 2007 ont consisté à supprimer tous les programmes et séries de concerts régionaux hebdomadaires. Cette suppression n'aurait jamais été tolérée si elle avait visé les nouvelles locales.

Les grands artistes de notre pays célèbres sur la scène internationale proviennent traditionnellement des petites villes. Je pense à Measha Bruegggosman qui vient de Fredericton, au Nouveau-Brunswick; à Ben Heppner qui vient de Dawson Creek, en Colombie-Britannique; à James Ehnes, lauréat d'un prix Grammy grâce à un enregistrement effectué par la SRC/CBC, qui vient de Brandon, au Manitoba; au maestro Mario Bernardi de Kirkland Lake, en Ontario; et à Jon Vickers, de Prince Albert, en Saskatchewan.

Le changement est inévitable et les artistes classiques n'en ont pas peur. Ils l'ont même toujours accepté volontiers. Il est difficile d'imaginer, en dehors de la musique classique, un genre qui ait été amené à changer autant et à prospérer malgré les turbulences. D'autres genres musicaux comme la musique big band, le jazz et le disco pour n'en nommer que quelques-uns, ne s'en sont pas tirés aussi bien.

Mais cette fois, ce n'est pas un changement; c'est un électrochoc. On peut s'attendre à voir changer les animateurs d'émission, mais les bouleversements radicaux sont plus rares et doivent être remis en question et scrutés à la loupe pour bien s'assurer qu'ils sont dans l'intérêt du public. Des décisions qui consistent à supprimer toutes les émissions consacrées aux arts de la scène à la télévision de la SRC/CBC, à démanteler le célèbre Orchestre de CBC/Radio-Canada, à sabrer dans le budget des Disques SRC quelques mois seulement après qu'ils ont remporté leur premier prix Grammy et à réduire de plus de 73 p. 100 le pourcentage de musique classique offert par CBC Radio, c'est beaucoup trop et beaucoup trop vite.

Si l'on considère que le but de la radiodiffusion publique consiste à alimenter une conversation au pays, la CBC décide unilatéralement de changer de sujet sans consulter ses interlocuteurs. Je n'accuse pas la CBC de vouloir assassiner la musique classique. Elle n'y parviendrait pas, même si c'était son but. Je l'accuse plutôt d'adopter une attitude mesquine, dépourvue d'imagination et provinciale. J'accuse ses dirigeants d'être de simples gestionnaires plutôt que des créateurs, de rêver en noir blanc plutôt qu'en technicolor.

• (1550)

Nous apprécions la véritable diversité des genres musicaux que propose Radio 2, en particulier la grande variété de genres qui relèvent de la musique classique qui sont tellement plus riches que l'alternance refrain-couplet-refrain sur accompagnement de guitare que nous propose la musique populaire.

La CBC signe l'arrêt de mort de cette diversité en réduisant le pourcentage de polyphonie de la Renaissance, d'expressionnisme dodécaphonique, de musique électroacoustique, de mélodies du XIX^e siècle et de compositions du XIX^e siècle qui seront diffusés sur le réseau radiophonique.

J'aimerais proposer quelques solutions au comité permanent. La première est une augmentation des subventions — voilà une demande que je ne cesserai de réitérer — et un financement stable pour la SRC/CBC. Comme le disait le regretté Richard Bradshaw qui fut mon mentor à la Canadian Opera Company, la ville de Berlin consacre plus de ressources financières à l'opéra que l'ensemble du budget du Conseil des Arts du Canada.

La BBC opère au moins cinq réseaux de radio et cinq orchestres différents sans avoir opposé un genre de musique à un autre pour qu'ils se partagent les miettes. Ne serait-ce pas un bon modèle à imiter?

La CBC se sert des rapports de votre comité lorsque cela fait son affaire; on se souvient de la demande d'augmentation de ses ressources financières et d'un financement stable pendant sept ans. Apparemment, la direction de la CBC prend acte des recommandations de votre comité et les claironne dans tout le pays lorsque cela fait son affaire. Un rapport de votre comité recommandant que la CBC réexamine et revienne sur sa décision de supprimer les émissions de musique classique serait très utile pour trouver un compromis.

Je crois que nos efforts visant à critiquer ces changements à courte vue commencent à donner des résultats. Les dirigeants de la CBC ont annoncé récemment qu'ils avaient l'intention d'ajouter un quatrième volet de musique en ligne consacré aux compositions contemporaines canadiennes; voilà une annonce qui ne figurait pas parmi celles qui avaient été faites au mois de mars et je suis convaincu que c'est le résultat direct des critiques formulées par les compositeurs canadiens et les amateurs de musique nouvelle qui se sont offusqués de voir la CBC renier virtuellement son rôle historique de promotion de la musique canadienne.

Merci beaucoup.

• (1555)

Le président: Merci.

Madame McKay, allez-y.

Mme Micheline McKay (conseillère principale, Opera.ca): Merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui alors que vous examinez les changements en cours à CBC 2 et leurs incidences sur les Canadiens.

Opera.ca est une association nationale pour la promotion de l'opéra canadien. Nous représentons des compagnies d'opéra, des organisations et des artistes lyriques d'un océan à l'autre. Nos membres font partie intégrante de leurs collectivités, enrichissant le quotidien de leurs compatriotes en offrant des productions et des prestations lyriques partout au pays. CBC Radio est un élément extrêmement important de l'écosystème culturel canadien, mettant l'opéra et la musique classique à la portée des Canadiens qui ne peuvent pas, pour diverses raisons, assister à des spectacles sur scène.

Chaque année, les membres d'Opera.ca vendent plus de 330 000 billets de spectacles d'opéra sur scène. L'émission *Saturday Afternoon at the Opera*, qui est sans doute une des émissions phares de CBC Radio, élargit encore cet auditoire, puisque près de 240 000 Canadiens l'écoutent chaque semaine. Cela représente 6 p. 100 de l'ensemble de l'auditoire de la radio de langue anglaise pour cette tranche horaire.

La CBC affirme clairement que l'émission *Saturday Afternoon at the Opera* demeurera une composante importante de l'horaire de sa chaîne Radio 2. En effet, de réelles améliorations ont été apportées à cette émission depuis un an environ. En collaboration avec les compagnies et établissements d'opéra des diverses régions du Canada, la CBC fait profiter les Canadiens des grands événements et des succès de la scène lyrique du pays.

La radiodiffusion d'oeuvres telles que *Transit of Venus* de Victor Davies et Maureen Hunter, une production du Manitoba Opera, a permis à l'ensemble de la population d'apprécier ce nouvel opéra canadien, un grand événement artistique à plus d'un titre. La

radiodiffusion sur les ondes de la CBC permet d'étendre la portée d'un tel événement tout en renforçant et mettant en valeur le travail de toutes les compagnies d'opéra. Nous félicitons la CBC pour cette initiative.

Cependant, l'impact de la CBC sur le secteur de l'opéra et de la musique classique au Canada en général ne se limite pas à l'émission *Saturday Afternoon at the Opera*. CBC Radio joue un rôle tout à fait particulier et extrêmement important en matière de promotion de l'opéra et des chanteurs lyriques canadiens par l'intermédiaire des programmes qu'elle propose. Elle fait un excellent travail de mise en valeur des artistes classiques du Canada et les auditeurs canadiens connaissent mieux leurs artistes et le succès qu'ils remportent sur la scène mondiale.

Nous reconnaissons que la CBC doit recruter de nouveaux auditoires. C'est une démarche que nous devons tous faire. Nous serons probablement plus efficaces si nous conjuguons nos efforts. Au moment où la CBC s'apprête à remodeler ses émissions afin de les ouvrir à tous les genres musicaux, nous l'encourageons à tenir compte des incidences sur ses propres auditoires, mais également sur ceux des autres intervenants de l'écosystème culturel du Canada.

CBC Radio est une composante importante et intégrée de l'infrastructure artistique canadienne. Ce n'est pas un élément isolé. Les décisions prises par la CBC ont des incidences sur l'ensemble des organisations et des artistes qui représentent une part importante de la culture musicale du Canada. Contrairement aux télévisions commerciales qui sont tributaires des cotes d'écoute et des recettes publicitaires, nous ne considérons pas la CBC comme un concurrent, mais plutôt comme un partenaire. Les décisions que prend CBC Radio ont une portée qui dépasse largement les limites de l'organisation et ont des retombées sur tout le secteur artistique.

C'est un constat que l'on ne peut manquer de faire lorsqu'on essaie de comprendre l'utilité des nouvelles technologies. Les organismes culturels du monde entier, y compris la CBC, cherchent à comprendre ce que peuvent leur apporter les innovations techniques. Opera.ca comprend et appuie la volonté de la CBC d'adopter les technologies modernes. Personne ne peut se permettre de garder le statu quo. L'opéra, peut-être plus que n'importe quelle autre discipline artistique, a perçu le potentiel que lui offraient les nouvelles technologies.

Les diffusions de format numérique du *Metropolitan Opera* permettent de présenter l'opéra dans plus de 600 cinémas des États-Unis, du Canada et du monde entier. Les nouvelles technologies ont changé radicalement la façon dont nous offrons cette forme d'expression culturelle aux auditoires, et les diverses compagnies du pays se penchent sur ces nouvelles possibilités afin d'examiner les avantages qu'elles peuvent en tirer.

Les Canadiens représentent 30 p. 100 de l'auditoire des diffusions numériques des opéras du Met. L'énergie qui entoure ces diffusions renforce le goût des Canadiens pour l'opéra. En effet, l'opéra n'est pas un genre artistique poussiéreux réservé à une élite snob. Grâce aux ressources dont elle dispose, la CBC est en mesure de collaborer avec le secteur lyrique canadien afin d'entraîner de semblables changements en profondeur dans notre pays. La diffusion de la *Tétralogie*, production de la COC, ou, plus récemment, de *Frobisher* de John Estacio et John Murrell, une production de l'Opéra de Calgary et du Banff Centre, nous a donné une idée des perspectives que la CBC peut ouvrir pour les Canadiens et pour l'opéra.

Le secteur lyrique canadien a indiqué son désir de collaborer avec la CBC afin de mieux comprendre ces possibilités. Nous sommes tout à fait ouverts à un dialogue positif débouchant sur une collaboration.

• (1600)

En résumé, monsieur Schellenberger, Opera.ca reconnaît le rôle capital qui échoit à la CBC de donner accès à l'opéra à l'ensemble de la population canadienne, ainsi que son précieux soutien à la promotion du travail de nos compagnies et de nos artistes dans toutes les régions du pays. Nous souhaitons que les changements envisagés tiennent compte de cela afin d'accroître les auditoires de toutes les disciplines artistiques.

Nous sommes convaincus que tous les aspects du secteur des arts sont liés les uns aux autres, compte tenu de la nature même de l'écosystème artistique du Canada. Aucune action et initiative n'est isolée. Les changements que la CBC envisage d'apporter à Radio 2 auront une incidence profonde sur l'ensemble du secteur des arts, un secteur dont le fondement est déjà fragilisé au pays.

Enfin, Opera.ca reconnaît que la CBC doit s'adapter aux réalités des nouvelles technologies et de ses auditoires. Nous ne sommes pas nécessairement en faveur du statu quo. Au contraire, nous sommes prêts à collaborer avec la CBC afin de mieux comprendre comment nous pouvons associer nos efforts pour mieux mettre en valeur la grande variété de la culture canadienne.

Monsieur le président, le Comité permanent du patrimoine canadien entreprend actuellement une importante analyse du rôle de la chaîne Radio 2 de CBC. Nous vous demandons de prendre en compte et de reconnaître le rôle intégré et interdépendant de CBC Radio dans le partage et la mise en valeur des richesses de notre culture musicale classique au Canada. Les décisions de la CBC auront d'immenses retombées qui auront un effet sur les artistes et les auditoires du secteur de l'opéra et du théâtre musical au Canada. Ces décisions ne concernent pas uniquement la CBC. Elles nous concernent tous.

C'est pourquoi, nous devons renforcer notre lien avec CBC Radio. Vos recommandations en ce sens seraient les bienvenues et des plus utiles.

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre Mme Peters, s'il vous plaît.

Mme Debbie Peters (à titre personnel): Merci de m'avoir invitée à venir témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Debbie Peters et je suis propriétaire de Magnum Opus Management, une compagnie de gérance d'artistes et agence artistique établie à Whitehorse, au Yukon.

Je représente aujourd'hui le Nord canadien, étant donné que je vis au Yukon depuis 30 ans où j'ai travaillé avec divers musiciens canadiens spécialisés dans le jazz, la musique du monde, la musique classique, la musique roots et la musique traditionnelle. Je suis une auditrice assidue de CBC Radio.

Pour les habitants du Nord, la CBC représente un lien avec le reste du pays. Je suis certaine que beaucoup d'habitants des régions isolées et rurales du Canada partagent le même point de vue. Des émissions comme *DiscDrive* de la chaîne Radio 2 de CBC nous ont fait connaître de remarquables artistes canadiens des secteurs de la musique classique, du jazz, de la musique du monde et de la musique roots. Nous avons besoin de CBC Radio.

Sur son site Web, la CBC décrit de la manière suivante la chaîne Radio 2 dans un slogan que j'invite la CBC à rectifier: « Radio 2 est la seule station radiophonique du Canada à diffuser partout au Canada, d'un océan à l'autre. » Il y a un autre océan au Canada, au nord du pays. J'invite la CBC à ne pas oublier le Nord canadien.

Voici les commentaires de deux habitants du Nord...

Steve Gedrose est un amateur de musique et un auditeur assidu de CBC Radio. Il vit à Whitehorse et il écrit ceci :

Cela ne fait pas très longtemps que nous pouvons capter les émissions de Radio 2, mais nous avons la plus grande admiration pour les animateurs d'émission et leurs équipes et nous serions catastrophés de perdre ce lien avec le reste du pays ainsi qu'avec tout le monde de la musique classique canadienne. Il suffit d'écouter l'émission *Here's To You* pour comprendre l'importance de la musique classique pour les Canadiens, en particulier ceux d'entre nous qui appartiennent à des marchés plus restreints.

Et maintenant, un message de Ben Nind, directeur exécutif du Northern Arts and Cultural Centre de Yellowknife :

Dans le Nord canadien, la CBC est un lien vital de communication. Nulle part ailleurs au Canada les récentes compressions budgétaires de la CBC n'ont été ressenties aussi profondément, étant donné que dans la plupart des localités, la CBC est la seule radio à offrir une perspective culturelle nationale décrivant ce que nous sommes, ce que nous faisons et les objectifs que nous poursuivons.

Mes activités professionnelles m'amènent à travailler avec quelques-uns des meilleurs artistes du pays. Pratiquement tous les musiciens avec lesquels je travaille en ce moment sont devenus célèbres après que leur musique a été jouée sur les ondes de la CBC, Radio One ou Radio 2. La CBC est la radio qui joue les créations des musiciens qui se spécialisent en jazz, musique classique, musique du monde et musique roots. Vous n'entendrez probablement pas leur musique sur les ondes des radios commerciales.

Ma compagnie qui offre des services de gérance d'artistes et qui fait également office d'agence artistique choisit les artistes avec lesquels elle décide de travailler en fonction de leur diffusion à CBC. Lorsque les artistes sont connus à l'échelle nationale, je peux plus facilement décrocher pour eux des contrats sur le marché canadien des arts de la scène.

Les changements récents adoptés par la CBC au sujet de Radio 2 auront un impact positif pour certains des artistes avec lesquels je travaille et un impact négatif sur d'autres, en particulier ceux qui se produisent avec l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada ou dont les compositions sont interprétées et enregistrées par cet ensemble.

Hier soir, j'ai rencontré trois gérants d'artistes classiques importants du Canada à Toronto. Au cours de notre discussion, nous nous sommes rendu compte qu'en raison des coupures radicales pratiquées dans les émissions classiques à Radio 2 depuis deux ans — et la liste est très longue — les nouveaux artistes classiques n'ont pratiquement aucune chance de pouvoir lancer leur carrière sur les ondes de la radio nationale.

Parlant de la qualité des émissions, M. Stursberg, vice-président principal de la CBC a déclaré ceci au cours d'un récent discours: « La CBC s'engage à présenter aux Canadiens une musique canadienne de qualité. C'est le critère sur lequel reposent toutes nos décisions. »

Il me semble pourtant que les récents changements apportés à la programmation n'ont pas grand lien avec la qualité et c'est justement ce qui me préoccupe dans les nouvelles orientations que la CBC donne à Radio 2. On a plutôt l'impression d'assister à une baisse de la qualité pour plaire à la masse, ce qui aura pour résultat d'éloigner les fidèles auditeurs de la CBC.

En voulant plaire à tout le monde, la CBC risque de ne plaire à personne et de perdre ses fidèles auditeurs.

Il est important pour la CBC de continuer à présenter des émissions mettant en vedette les meilleurs produits de notre pays — pas seulement en paroles, mais également dans la réalité. Il ne faudrait absolument pas que la CBC perde son originalité et devienne un simple poste de musique contemporaine pour adulte.

John Mann, artiste de Spirit of the West avec lequel j'ai le privilège de travailler, a déclaré :

La CBC s'est fourvoyée lorsqu'elle a décidé de supprimer l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada et de réduire le contenu de musique classique de ses émissions. Elle s'est laissée persuader que le monde éphémère de la culture pop suffirait à assurer la relève. C'est une analyse peu clairvoyante qui ne tient pas compte de la vaste assise démographique des auditoires de la CBC.

• (1605)

Voici un exemple qui me permet de douter de l'engagement de la CBC à l'égard de la qualité des émissions radiophoniques.

Depuis quelques années, la musique de jazz a subi divers changements adoptés par la CBC. Deux émissions, en l'occurrence *Jazz Beat* et *After Hours*, ont été remplacées par l'émission *Tonic*. *Jazz Beat* présentait en particulier quelques-uns des ensembles de jazz canadiens figurant parmi les meilleurs et les plus originaux du pays. Les entrevues, les concerts en direct, les enregistrements en studio et l'excellente musique de jazz que proposait cette émission ont disparu à jamais. L'émission qui la remplace relègue le jazz au chapitre de la musique de détente. Je suis prête à parier que de nombreux amateurs de jazz sont allés voir ailleurs.

Les grandes émissions de musique classique qui seront éliminées seront-elles remplacées par des émissions de moindre qualité? J'aimerais pouvoir vous rassurer à ce sujet, mais les demandes que j'ai adressées à la CBC au sujet des nouvelles émissions avant de comparaître aujourd'hui sont demeurées sans réponse. Cependant, les amateurs de musique classique devraient s'inquiéter, compte tenu des options qui ont été prises par la CBC relativement aux émissions de jazz.

J'adresse quelques mots d'encouragement à la CBC en lui recommandant d'écouter ses fidèles auditeurs, de ne pas les abandonner pour tout simplement suivre la mode; de présenter les meilleurs produits que notre pays peut offrir dans les différents genres musicaux; de continuer à exercer son rôle important de trait d'union entre les diverses régions du pays.

Merci.

Le président: Merci pour votre exposé.

La première question sera posée par Mme Fry, s'il vous plaît.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier tous d'être venus; vous avez soulevé des points extrêmement importants. Cependant, trois des témoins affirment que les changements envisagés sont positifs, étant donné qu'ils permettront à de nombreux jeunes qui ont choisi la musique folk, le jazz et d'autres genres de musique, de se produire et de se faire une place au soleil. D'un autre côté, les promoteurs de la musique classique affirment quant à eux qu'ils risquent de perdre un tremplin.

Par conséquent, voici ma question. Tout le monde dit que la CBC ne peut pas plaire à tous et pourtant, chacun réclame que la CBC réponde à ses propres besoins. J'applaudis à deux mains lorsque vous réclamez un financement approprié pour la CBC car cette société a été saignée à blanc depuis quelques années et se trouve désormais incapable de prendre les initiatives qu'elle devrait adopter.

Cependant, vous avez parlé un peu de la musique classique. Un des témoins que nous avons accueillis au cours de notre dernière réunion avait suggéré que l'on définisse la musique classique. Il serait intéressant d'entendre votre définition. Est-ce que ce genre représente uniquement la musique classique d'Europe occidentale? Ou est-ce qu'il inclut également les musiques classiques chinoises, indiennes et africaines? Le jazz est-il un genre suffisamment ancien pour être considéré comme une musique classique? J'aimerais entendre votre point de vue à ce sujet.

Est-ce uniquement la tranche horaire de 10 heures à 15 heures qui vous préoccupe? Est-ce que votre point de vue serait différent si l'émission était présentée de 16 à 18 heures, trois fois par semaine, à l'heure où les gens rentrent chez eux?

Si la CBC ne dispose que de la chaîne FM Radio 2 pour rejoindre tous ses auditeurs, comment définissez-vous la culture au Canada où le panorama culturel change constamment et s'enrichit de diverses cultures apportées par les immigrants qui viennent de toutes les parties du monde?

Je vous demande de nous dire comment la CBC devrait s'y prendre pour mener à bien la mission que vous souhaitez la voir accomplir: représenter la diversité culturelle, offrir des émissions de musique classique, répondre à d'autres besoins et plaire à l'ensemble de ses auditeurs. Le menu paraît énorme pour la CBC.

• (1610)

M. Peter McGillivray: Je vais essayer de répondre.

Je pense que nous reconnaissons tous que c'est dans la programmation des émissions de radio que la CBC excelle le plus. Ses émissions sont intelligentes et très économiques — elles ne représentent qu'un faible pourcentage de tout le budget de la CBC — et jouent un rôle unificateur dans la société canadienne.

Les membres de votre comité, toutes allégeances confondues, ont demandé aux cadres de la CBC pourquoi ils n'avaient pas envisagé de créer une troisième ou une quatrième chaîne radiophonique. Je suis certain que les membres du comité ainsi que tous les témoins que vous avez convoqués aujourd'hui et lors de vos autres réunions, auraient aimé entendre la réponse à cette question.

L'hon. Hedy Fry: Je pense que la CBC nous a donné une réponse, mais...

M. Peter McGillivray: Quant à définir ce qu'est la musique classique, Eric Friesen, l'animateur de *Studio Sparks*, émission de la chaîne Radio 2 a dit que selon lui, la musique classique, c'est ce qui reste quand toutes les autres musiques ont disparu — j'aime cette définition, mais il y en a peut-être beaucoup d'autres. Je pense quant à moi que la musique classique, ce sont les oeuvres éternelles qui ont traversé l'histoire.

C'est difficile à évaluer, mais on peut faire la différence entre un tableau de Matisse et un portrait d'Elvis sur velours noir. On sait que le premier est une grande oeuvre d'art qui restera éternelle et que l'autre ne durera pas nécessairement. Mais il est toujours difficile de se prononcer.

L'hon. Hedy Fry: Vous avez l'air de vouloir répondre vous aussi, madame Carleton et j'aimerais également entendre le point de vue de M. Andrews et celui de M. Lloyd.

Mme Katherine Carleton: Je vais essayer de répondre. Dans le secteur où je travaille, les orchestres jouent toutes sortes de musiques, c'est un des défis qu'ils doivent relever en permanence. Il y a la musique de l'ère classique qui comprend les oeuvres de Mozart et Haydn, la musique romantique, la musique du XX^e siècle, avec toutes ses distinctions de genres, ainsi que les plus récentes créations canadiennes.

Je préférerais parler de bonne musique, c'est-à-dire de la musique qui exige un engagement important de la part des artistes qui consacrent toute leur vie à acquérir les compétences et la technique nécessaires pour créer et interpréter cette musique. Voilà le type de musique que j'aime entendre sur les ondes de la CBC. C'est le genre de musique que pratiquent, selon moi, les orchestres canadiens et beaucoup d'autres musiciens du pays, dans de nombreux autres genres. L'important pour moi est de pouvoir écouter de la bonne musique et on pourrait discuter longtemps pour définir ce qu'est la bonne musique, ou on pourrait peut-être tous s'entendre pour dire que nous souhaitons que la CBC vise vraiment l'excellence, compte tenu que les goûts musicaux peuvent varier énormément et qu'il y a de grands écarts entre les divers auditoires qu'il faut satisfaire.

Les orchestres répondent aux goûts musicaux variés de leurs auditoires en proposant des séries de concerts illustrant diverses époques de la musique. La CBC fait de même lorsqu'elle compose ses émissions.

Non, je ne suis pas très contente de la répartition des tranches horaires.

Je n'ai pas de solution à offrir à la CBC qui aurait probablement besoin de proposer six ou sept services de radiocommunication terrestre offrant une programmation différente. Le défi est énorme. Par ailleurs, je suppose que dans trois à cinq ans, la technologie aura suffisamment évolué pour que la situation soit très différente au Canada. Il sera alors possible d'emporter son ordinateur avec soi en voiture pour écouter la musique qu'on aime.

• (1615)

Le président: Nous allons poursuivre.

Mme Fry pose souvent deux, trois ou quatre questions en même temps et il faut donc du temps pour lui répondre. Je sais que nous avons beaucoup de... J'aimerais entendre le point de vue de M. Lloyd et celui de M. Andrews. Ensuite, nous passerons à autre chose car cela nous a déjà pris six minutes.

M. Derek Andrews: Je vais m'appuyer sur ma propre expérience pour faire un commentaire rapide au sujet de certaines questions que vous avez soulevées, madame Fry.

Mon expérience de promoteur de la musique du monde en particulier m'a permis de constater que depuis 20 ans, par exemple, avec l'arrivée de grands musiciens appartenant à différentes cultures... Le Canada a accueilli de grands musiciens de culture chinoise et d'Asie du Sud. Il y a quatre *ustads* Afghans, de grands musiciens, installés à Toronto, que nous avons découverts en collaboration avec la CBC. Quelques-uns de ces maîtres musiciens commencent à être assez connus et l'excellence de la musique classique de diverses cultures, notion qui commence à apparaître dans les domaines qui nous intéressent tous — que nous soyons communicateurs ou diffuseurs de concerts — est le reflet de la nouvelle société canadienne.

Je pense que les radiodiffuseurs essaient d'ouvrir leurs émissions à ce genre de musique et nous estimons que cette possibilité devrait être offerte. La seule façon d'y parvenir est d'utiliser les ressources limitées que Radio 2 consacre à la musique, car Radio One est en

grande partie une radio parlée qui ne réserve pas une assez grande place à la musique. Nous souhaiterions collaborer avec nos partenaires du monde de la musique classique et je suis convaincu que nous allons découvrir au cours de ce processus un grand nombre de points communs à l'ensemble du milieu de la musique.

Le président: Monsieur Lloyd, avez-vous un commentaire à formuler? Rapidement, s'il vous plaît.

M. Dominic Lloyd: Je ne pense pas avoir grand-chose à ajouter à ce que les autres témoins ont déclaré.

Le président: Très bien. Nous allons donc passer à M. Malo, s'il vous plaît.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite à mon tour la bienvenue cet après-midi. Avant de discuter du sujet d'aujourd'hui, je vous lance déjà une invitation, plus particulièrement à M. McGillivray. Dès l'automne prochain, le comité débutera une étude sur les conditions de vie des artistes. Je pense que beaucoup d'éléments dont vous nous avez fait part pourront être repris à ce moment-là.

Madame Carleton, vous avez également parlé de certains éléments qui touchent plus particulièrement les conditions de vie des artistes. On serait très heureux de vous entendre à ce sujet lorsqu'on débutera notre étude l'automne prochain.

Madame Carleton et monsieur McGillivray, vous nous avez également fait part d'un certain nombre de recommandations au sujet de Radio-Canada. Certaines relèvent des compétences du comité; d'autres, un peu moins. Le comité est régi par un certain nombre de lois qui encadrent le travail du Parlement et ses relations avec CBC/Radio-Canada. Cependant, je comprends qu'un financement plus grand et stable pourrait être une piste de solution à étudier de façon plus sérieuse.

M. Lloyd a également dit qu'il ne fallait pas, dans ce débat, opposer des genres de musique non commerciale. J'aimerais que les autres panélistes me disent comment on peut ne pas opposer des genres de musique non commerciale et permettre que chacun, comme le disait Mme Fry, soit entendu sur les ondes publiques.

[Traduction]

M. Peter McGillivray: Excusez-moi, je comprends le français, mais je ne le parle pas. Je vais essayer de répondre aux questions telles que je les ai comprises.

Selon moi, nous sommes tous venus ici pour nous entendre sur les mesures que nous pouvons recommander au comité de prendre. Je crois que cela répond à la partie essentielle de votre question. Vous vous retenez peut-être de commenter directement les décisions prises par la CBC en matière de programmation. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, la CBC prend très au sérieux les recommandations en provenance de votre comité lorsqu'elles touchent le financement ou d'autres enjeux analogues. Nous serions enchantés que le gouvernement dans sa sagesse examine les recommandations de votre comité avec le même sérieux que les membres du comité leur accordent.

Par ailleurs, je n'ai pas eu l'occasion de proposer cette solution... En fait, ce n'est pas une solution, mais plutôt un problème qui relève des compétences de votre comité. Je crois vraiment que la CBC s'efforce diligemment de combler un vide dans notre culture en programmant plus de musique et d'auteurs, compositeurs et interprètes canadiens de folk, de jazz, de blues et de musique du monde. Il me semble que cette lacune est malheureusement le résultat de l'inaction du gouvernement et du CRTC dans la promotion de la diversité sur nos ondes publiques. Une partie importante de la solution consisterait à demander au CRTC d'appliquer ses propres règles non seulement à la CBC, mais également aux radios privées opérant sous licence.

Combien nous faut-il au Canada de postes de radio de rock classique et de nouvelle musique country programmés par des ordinateurs robots? Voilà ce qui se fait aux États-Unis où Clear Channel possède plus de 50 p. 100 de toutes les stations de radio dont la programmation musicale est effectuée par des ordinateurs.

Nous devons peut-être augmenter la diversité des genres et l'encourager également dans le réseau privé. Combien de rapports Kirby ou de la Commission Kent devons-nous collectionner avant de décider de prendre des mesures véritables à l'encontre des forces conformistes qui mènent à la concentration des stations de radio aux mains des mêmes propriétaires, concentration qui, à mon avis, est responsable de cette lacune sur les ondes publiques?

• (1620)

Le président: Madame Carleton, s'il vous plaît.

Mme Katherine Carleton: Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vais parler en anglais, car cela me permettra d'être plus précise. Je suis désolée.

[Traduction]

J'aimerais souligner que votre comité a décidé de se lancer dans une étude extrêmement intéressante afin d'examiner comment les artistes gagnent leur vie au Canada. C'est une question très complexe. Le débat est extrêmement important et tout à fait opportun et ne doit omettre aucun élément, en l'occurrence la fiscalité, le Conseil des Arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, les partenaires provinciaux et municipaux.

Nous savons que, depuis de nombreuses années, la CBC a joué un rôle important, permettant à des musiciens pratiquant toutes sortes de genres différents, de gagner leur vie au Canada. Les plus récentes négociations entre la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation et l'American Federation of Musicians, connue familièrement sous le nom de Syndicat des musiciens, ont abouti à un contrat de trois ans en vertu duquel l'investissement annuel de la CBC passera de 10,4 millions à 5 millions de dollars pour la rémunération des musiciens professionnels canadiens.

Je pense que cela marque un changement important dans le rôle de la CBC en vue d'aider les musiciens à gagner leur vie au Canada. Je pense que c'est un défi et que vous devriez tenir compte de ce facteur dans votre étude.

Merci.

Le président: Merci.

Est-ce que quelqu'un souhaite présenter un commentaire au sujet de cette question? Non?

Nous allons donc passer à M. Siksay, s'il vous plaît.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Merci, monsieur le président. Je tiens également à remercier tous les témoins de nous

avoir fait part de leurs observations cet après-midi. Elles nous ont été très utiles.

J'ai une question pour Mme Carleton, et peut-être une pour Mme McKay.

Madame Carleton, vous avez parlé de l'étude réalisée aux États-Unis sur le lien entre les orchestres et la radio, qui indique à quel point ce lien est important pour développer des auditoires et à quel point la diffusion accrue de musique classique à la radio est importante pour le milieu de la musique classique.

Madame McKay, vous avez parlé du partenariat que vous avez établi avec la SRC/CBC, et vous avez expliqué à quel point c'est important.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus là-dessus? Y a-t-il des études canadiennes parallèles?

Nos analystes et attachés de recherche pourraient peut-être obtenir l'étude afin de nous la distribuer, parce qu'elle semble très intéressante et très importante.

• (1625)

Mme Katherine Carleton: Oui, volontiers. Tout d'abord, je serai ravie de fournir au comité un exemplaire de l'étude de la Fondation Knight, qui est d'ailleurs disponible sur le Web. Je le ferai avec grand plaisir.

À ma connaissance, il n'existe aucune étude canadienne équivalente. Dans le cadre de ma recherche, c'est la seule que j'ai trouvée et qui semblait la plus pertinente pour la question qui nous intéresse.

M. Bill Siksay: Madame McKay, pouvez-vous en dire davantage du partenariat et de son importance?

Mme Micheline McKay: Absolument. J'ai utilisé plusieurs exemples pour illustrer les cas où la SRC/CBC a réellement fait du très bon travail pour ce qui est de faire connaître aux Canadiens l'histoire de l'opéra, comme *L'anneau* ou *Frobisher*. Je crois que ce que nous voulons étudier davantage — et je crois que j'ai entendu ce message de la bouche de tous les témoins —, c'est la façon dont la SRC/CBC peut faire mieux. Les choses dont j'ai parlé constituent des initiatives tout à fait originales qui ont été entreprises par la SRC/CBC, et nous l'en félicitons, mais pourtant elle fait partie de l'infrastructure musicale et culturelle générale de notre pays.

Ce que j'essayais vraiment de dire au comité, c'est de recommander à la SRC/CBC de tenir compte de la façon dont ses actions ou son inaction exercent un énorme impact sur les compagnies d'opéra; c'est ce que je vous encourage fortement à recommander. Ce ne sont pas toutes les compagnies d'opéra qui disposent des ressources nécessaires ou qui ont été invitées à participer à une initiative comme la diffusion de *Frobisher* à Calgary, il y a un an. Pourtant, il y a toutes sortes d'excellentes oeuvres qui devraient l'être.

Une des observations que les compagnies partout au pays ont faites — et nous les avons certainement consultées —, c'est que nous observons un potentiel de collaboration beaucoup plus grand qu'auparavant afin de déterminer en quoi cette nouvelle technologie peut aider à faire connaître aux Canadiens l'opéra et la musique classique. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une décision prise par la SRC/CBC, avec presque aucune consultation des compagnies. La SRC/CBC se contente de faire part de son projet.

Je crois que lorsque nous disons que la SRC/CBC est un partenaire, cela signifie surtout que nous ne la considérons pas comme un concurrent; nous voudrions plutôt travailler avec elle. Dans les cas où cette collaboration a porté fruit, les résultats ont été formidables, et nous avons observé un effet très positif.

M. Bill Siksay: Vous avez parlé de la consultation. J'ai une question pour vous tous; je voudrais savoir si l'on vous a déjà consultés à propos des changements à la chaîne Radio 2 de CBC. Il me semble que certains d'entre vous considèrent cela comme une occasion perdue, alors que d'autres le considèrent comme une possibilité pour les domaines musicaux où ils travaillent. Donc, la SRC/CBC a-t-elle consulté l'un ou l'autre d'entre vous et, si ce n'est pas le cas, avez-vous une idée de la façon dont la consultation aurait pu se dérouler?

M. Derek Andrews: Comme je l'ai dit dans mon exposé, des consultations ont eu lieu à Toronto, il y a quelques années, entre les organisateurs de festivals, dont le Festival international de Jazz Beaches, l'Afrofest et le Harbourfront, et les producteurs principaux de la SRC/CBC. Bon nombre des festivals d'été à Toronto qui allaient être touchés par l'ouverture ont pris part à certaines des discussions concernant les changements à la SRC/CBC. Comme je l'ai mentionné dans mes observations, certaines de ces consultations remontent à bien des années. Il s'agissait d'un terrain familier où présenter ces changements prévus.

Quand vous parlez des analystes et des statistiques qui sont disponibles, le milieu de la musique populaire est relativement novice pour ce qui est de s'organiser; comme bon nombre des organisations qui voient le jour sont très nouvelles, elles ne disposent pas de statistiques. Quoi qu'il en soit, elles font certaines démarches à cet égard. Ainsi, en octobre, à Ottawa, 700 personnes assisteront à la conférence de l'Ontario Council of Folk Festivals. C'est un exemple qui illustre les efforts du milieu de la musique folk pour se rassembler. Il y a certaines statistiques sur le nombre de bénévoles, le nombre de CD vendus aux festivals de musique folk et d'autres choses semblables auxquelles Dominic et moi avons pris part juste ces dernières années — je crois que le comité voudrait peut-être obtenir plus de statistiques sur ces types d'organisations.

Le président: Dominic.

M. Dominic Lloyd: Si je puis simplement ajouter quelque chose à ce que Derek vient de dire, il existe une quasi-organisation, dont je suis membre et ancien président: le Western Roots Artistic Directors. Cette organisation est composée de directeurs artistiques d'une vingtaine de festivals de musique folk dans l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Elle va bientôt célébrer son dixième anniversaire. La formule habituelle consiste à organiser une retraite pendant une fin de semaine afin de discuter en groupe de ce qui anime la musique folk et la musique du monde. Mais il y a quelques années, nous avons commencé à recueillir ce type de données. À ce stade-ci, c'est encore très embryonnaire et pas vraiment scientifique, mais pour ce qui est du nombre d'auditeurs et d'albums vendus, etc., les organisations de festivals partout dans l'Ouest canadien en font un suivi. Selon moi, cela prendra probablement plus d'envergure à la conférence de l'Ontario Council of Folk Festivals, cet automne. C'est quelque chose que le milieu de la musique non classique a tardé à tout simplement entreprendre, je crois.

Et pour répondre à votre question sur la consultation, nous avons été consultés à Montréal, et je crois que cela remonte à quelques années. Nous étions à une conférence à Montréal, et on a réuni certains des membres du RADD — Recording Artists, Actors and

Athletes Against Drunk Driving — pour connaître leur avis sur ce sujet. Comme collectif, c'était une excellente idée puisque nous sommes en contact avec des centaines de milliers de personnes tous les ans. Mais étant donné que des artistes ne sont pas présents sur les ondes, nous avons pensé que c'était formidable. J'ai participé à une autre consultation à Winnipeg, il y a probablement deux ans. Il s'agissait davantage d'une consultation au niveau local, avec des organisations culturelles communautaires qui étaient réunies pour parler de leurs points de vue sur la radio.

Bref, oui, j'ai été consulté à deux reprises.

• (1630)

Le président: D'accord.

Veillez répondre le plus brièvement possible parce que nous avons largement dépassé notre temps. Mais je tiens à connaître la réponse de chacun à la question de savoir si on vous a consultés.

Mme Katherine Carleton: Pour ce qui est d'Orchestres Canada, on m'a consultée dans le cadre de l'analyse du contexte. J'étais l'un des guides d'opinion, ce qui m'a semblé comme une promotion.

Je dirai également qu'en juin 2006, Mark Steinmetz, le directeur musical de la chaîne Radio 2, est venu faire rapport des résultats de l'étude sur les arts et la culture devant un groupe de gérants d'orchestres. C'était donc un rapport sur les résultats plutôt qu'une consultation sur le contenu prévu, mais il y avait certainement ce niveau d'ouverture.

Le président: D'accord.

Monsieur McGillivray.

M. Peter McGillivray: Je n'ai certes pas été consulté, mais je ne suis qu'un seul artiste. Je peux également dire que, pour les chanteurs d'opéra que je connais, la plupart de ces changements ont été vraiment inattendus. Peut-être qu'il n'y a pas eu beaucoup de consultations auprès des divers artistes.

Le président: Merci.

Madame McKay.

Mme Micheline McKay: J'ai participé à titre personnel à l'analyse du contexte dont Katherine a fait mention. Nous n'avons pas été consultés.

Le président: Madame Peters.

Mme Debbie Peters: Comme quelqu'un qui travaille dans l'industrie de la musique au Canada, non. J'ignore quelle consultation il aurait pu y avoir. Il se peut qu'on ait organisé des consultations avec des artistes et des animateurs, mais pour les gens qui travaillent du côté de l'industrie, je dois me renseigner là-dessus, mais je n'y ai certainement pas participé.

Le président: D'accord, merci.

Nous passons maintenant à M. Abbott.

L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC): Merci.

Bienvenue à nos témoins.

Si vous avez lu les transcriptions des délibérations antérieures, vous saurez que j'ai un rôle habituel ici, soit de réitérer ce qui a déjà été dit à la table lors des réunions antérieures: à savoir que tous les députés ici présents, y compris ceux du gouvernement, appuient et endossent entièrement le rôle de la SRC/CBC comme radiodiffuseur public. Donc, nous sommes tous à l'unisson là-dessus.

Nous reconnaissons qu'en tant qu'individus, nous avons le droit, tout comme n'importe quel Canadien, de nous prononcer et de dire que la SRC/CBC a raison ou qu'elle a tort, ou peu importe le cas. Toutefois, je veux parler de manière uniforme avec chaque groupe de témoins séparément et poser la question suivante, parce qu'en plus de pouvoir parler à titre personnel, il y a aussi une question de structure. Telle est la relation des parlementaires — surtout, du gouvernement et du ministre — envers la SRC/CBC. Par conséquent, s'il est possible de répondre par oui ou non, ce serait très utile.

Voici ma première question: aimeriez-vous que le comité, le gouvernement ou le ministre intervienne dans cette question et donne des directives à la CBC dans sa programmation relative à la chaîne Radio 2 et à l'orchestre? Si vous pouviez répondre par oui ou non, ce serait utile.

Monsieur Andrews, quelle est votre réponse?

M. Derek Andrews: Non.

L'hon. Jim Abbott: Et la vôtre, monsieur Lloyd?

M. Dominic Lloyd: Je dirais que non.

Mme Katherine Carleton: Non.

M. Peter McGillivray: Non.

Mme Micheline McKay: Non.

Mme Debbie Peters: Non.

L'hon. Jim Abbott: D'accord.

Nous reconnaissons, bien entendu, que la Loi sur la radiodiffusion garantit, et je cite, « l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation » pour la SRC/CBC. Donc, au fond, vous êtes en train de dire que vous tenez à cette valeur.

Nous faisons face à un défi, en tant que comité de personnes honnêtes qui souhaitent contribuer positivement à cette question particulière, à cette dynamique particulière. Comment notre comité peut-il intervenir de manière très concrète et précise? Ce n'est pas vraiment une question à laquelle on peut répondre par oui ou non, mais un des témoins a dit — et je suis désolé si je n'ai pas noté son nom — que le comité devait « recommander » cela à la SRC/CBC. Quel moyen, à votre avis, avons-nous pour y arriver? De quel outil disposons-nous pour ce faire?

• (1635)

Mme Micheline McKay: Je crois que, comme M. McGillivray l'a dit, le comité exerce une forte persuasion morale. En tout cas, ce qu'Opera.ca a tâché de dire ici, au comité, c'est que nous reconnaissons et apprécions le rôle joué par la SRC/CBC et nous n'avons pas participé adéquatement à la discussion sur son orientation.

La SRC/CBC est une organisation que tous les Canadiens — certainement bon nombre de ceux que je connais — ont à coeur, et nous méritons d'être consultés au sujet de l'orientation qu'elle prend. Elle devrait travailler avec nous pour examiner comment nous pouvons nous entraider. Voilà qui est différent de fournir des recommandations sur la programmation.

J'encourage fortement le comité à recommander à la SRC/CBC qu'elle reconnaisse son rôle réellement important pour le soutien de la culture musicale de notre pays — des artistes de tous les genres, y compris des artistes classiques — et qu'elle travaille avec nous pour voir comment nous pouvons mieux y parvenir ensemble. La SRC/CBC ne travaille pas en vase clos, tout comme nous ne travaillons pas en vase clos puisque nous essayons de toucher les Canadiens. À mon avis, les recommandations du comité auront du poids quant à la

façon dont la SRC/CBC devrait travailler avec nous et ajouteront une puissance politique à cet égard.

L'hon. Jim Abbott: Je suis désolé parce que je devrais poser une autre question. D'après ce que j'ai entendu dans les déclarations préliminaires, M. Andrews et M. Lloyd ont essentiellement dit que l'orientation générale empruntée par la chaîne Radio 2 est positive, alors que Mme Carleton était d'avis contraire.

Comment pouvons-nous recevoir des directives des gens? Il existe, me semble-t-il, une divergence d'opinions même dans notre groupe de témoins.

M. Derek Andrews: Ce que je dirais, c'est qu'on fait confiance à la direction de la SRC/CBC qui a travaillé fort sur ces questions. Selon moi, la SRC/CBC est en train de connaître un changement très difficile; même si je suis sûr que les députés consacrent, eux aussi, beaucoup d'énergie sur ces questions, la direction de la SRC/CBC travaille d'arrache-pied depuis des années pour essayer d'accroître la pertinence du radiodiffuseur tout en utilisant des ressources limitées.

Des initiatives comme la chaîne Radio 3, qui est un excellent projet axé sur les jeunes, ont une portée très restreinte. On ne peut l'écouter que sur un ordinateur. Nous avons entendu les observations sur les limites des ordinateurs. Les jeunes n'écoutent pas la radio. De vrais problèmes se posent lorsqu'on veut déterminer comment maintenir la pertinence du radiodiffuseur pour les Canadiens.

Je crois qu'un des problèmes ici, c'est que vous entendez les points de vue d'une communauté musicale divisée qui parle des positions récentes à propos d'un changement difficile. À mon avis, nous devons laisser la direction de la SRC/CBC prendre ces mesures. Personnellement, je lui fais très confiance là-dessus.

J'aimerais bien que certaines choses changent; je ne pense pas que la SRC/CBC soit parfaite, et j'aimerais voir un peu plus d'ouverture et d'autres changements de ce genre à la SRC/CBC, mais ce n'est pas moi qui la dirige. Je crois que la direction de la SRC/CBC, qui s'occupe de ces changements, le fait avec les meilleures intentions du monde.

M. Dominic Lloyd: Puis-je ajouter quelque chose?

Au début de votre intervention, vous avez dit que tout le monde de ce côté-là de la table appuie entièrement la SRC/CBC et, selon moi, il est assez évident que tout le monde de ce bord-ci l'appuie entièrement aussi.

Voilà le dilemme. Peut-être que Derek et moi considérons ce changement comme une occasion, mais après tout, il n'y a que 24 heures dans une journée. J'ignore vraiment s'il y a une réponse à votre question, à part le fait de dire qu'il faut laisser les gestionnaires faire ce qu'ils ont à faire, puis d'évaluer.

L'hon. Jim Abbott: Pourtant, d'après ce que j'ai entendu, c'est la raison pour laquelle le comité devrait intervenir: j'ai eu vent que les gens n'aiment pas ce que font les gestionnaires. Voici la question qui se pose: comment le comité se fait-il réellement le reflet de l'auditoire de la SRC/CBC lorsqu'il existe une division inégale à l'intérieur même de ce groupe de témoins, à raison de quatre à deux? J'imagine toutefois qu'il existe d'autres ratios dans l'auditoire général de la SRC/CBC.

En effet, le comité devrait-il même faire une recommandation? Je n'essaie pas de me lancer dans une argumentation; j'essaie seulement de comprendre où est notre place dans tout cela.

• (1640)

Le président: Il nous faut une réponse brève si quelqu'un veut bien répondre.

Allez-y, madame Carleton.

Mme Katherine Carleton: Monsieur Abbott, je tiens à vous remercier de la sincérité avec laquelle vous avez posé cette question.

Je n'ai pas vraiment l'impression comme vous qu'il existe une divergence entre les témoins de façon aussi prononcée. Vous interprétez peut-être la discussion autrement que moi. Le message que j'entends, c'est un soutien inconditionnel envers la SRC/CBC et le sentiment que les ressources ne suffisent pas réellement pour faire le travail nécessaire en vue de mettre en vedette les musiciens canadiens qui travaillent avec beaucoup d'intégrité dans une variété de genres musicaux.

Je crois que nous voulons tous ardemment que cela arrive. Il est effectivement très difficile pour moi de faire semblant de défendre le statu quo lorsqu'en fait, je vois une société comme la SRC/CBC qui a les ressources nécessaires pour honorer les meilleurs artistes du milieu musical canadien et ce, en partenariat plutôt que de dire que nous n'allons plus vous parler parce que nous sommes tendance. Je crois qu'il pourrait y avoir une discussion plus subtile.

L'hon. Jim Abbott: Êtes-vous en train de dire que M. Lloyd est tendance?

Des voix: Ah, ah!

Mme Katherine Carleton: Nous le sommes tous.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Bell.

M. Don Bell (North Vancouver, Lib.): Merci d'être des nôtres.

Katherine, je comprends vos observations sur la difficulté de trouver un juste milieu dans ce qu'on entend.

Derek et Dominic, vous avez dit vouloir quelque chose de plus adapté. Vous avez parlé d'équité et vous avez dit que la SRC/CBC devrait refléter davantage la société canadienne. Pour moi, la radio de la SRC/CBC est une occasion de faire connaître la musique non conventionnelle que vous représentez, tous les deux.

En ce qui concerne la remarque selon laquelle les jeunes n'écoutent pas la radio, je constate de plus en plus, lorsque je fais un tour dans les magasins, que les MP3 sont maintenant munis de syntoniseurs. Je crois que le iPod intégrera bientôt une radio AM et FM.

On m'a fait part de certaines préoccupations, et je vais présenter des pétitions que je reçois à mon bureau pour demander au gouvernement d'assurer un mandat et un financement permanents pour la radio de la SRC/CBC afin de lui permettre de continuer à faire sa contribution à la vie culturelle du Canada.

Dans certains cas, le gouvernement fédéral a accordé des fonds, sous réserve de certaines directives. Je pense au financement de la santé pour régler le problème des temps d'attente. Dans d'autres domaines, le gouvernement fédéral a généralement accordé des fonds sans imposer de conditions. Toutefois, il y a des domaines où, à cause des réactions que nous entendons, nous estimons qu'il faut faire plus.

Le message que j'entends des gens avec qui je m'entretiens, et que j'ai entendu dans vos observations aujourd'hui, c'est qu'en fait les ressources diminuent comme une peau de chagrin. Vous dites que la radio de la SRC/CBC doit faire des choix difficiles avec des ressources de plus en plus réduites. Le problème qui semble se poser, c'est la diminution des ressources. Je comprends les propos de Dominic lorsqu'il dit qu'il n'y a que 24 heures dans une journée, mais je crois qu'il est de plus en plus important, pour le Canada et les valeurs culturelles au Canada, de pouvoir fournir ces moyens aux

jeunes artistes et aux artistes de la relève dans tous les genres musicaux.

J'ai récemment assisté à une représentation de l'Orchestre radiophonique de CBC, au Centre Chan, où il a joué de la musique populaire avec un tel brio que l'auditoire en a été touché. De plus, j'ai récemment assisté à un concert de piano donné par l'artiste iranien Shardad Rohani, qui est un pianiste très accompli. Il y a donc de l'intérêt dans la communauté.

Derek a fait une mise en garde, d'après ce que j'ai cru comprendre, contre le financement réduit ou limité. Selon moi, c'est là le vrai problème. Nous devons encourager la SRC/CBC à poursuivre son mandat. L'importance de la musique classique est en jeu, et on devrait trouver des moyens de l'accroître plutôt que de la réduire.

Je constate qu'on entend d'autres types de musique à la télévision et sur les ondes de la radio commerciale, mais le jazz et la musique classique ne semblent pas obtenir la même attention. Selon moi, c'est là le rôle de la SRC/CBC, et j'aimerais connaître votre avis là-dessus.

J'ajouterais que je suis un fervent défenseur de l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada. Je crois que c'est une tradition de 70 ans que je ne voudrais surtout pas perdre.

• (1645)

Le président: Quelqu'un veut-il faire une observation?

Allez-y, madame Peters.

Mme Debbie Peters: Ce qui me préoccupe, c'est le financement et la représentation des artistes au Canada — les musiciens qui ont besoin de faire connaître davantage leur oeuvre —, et je me pose des questions sur certains des changements. Je ne sais pas, mais si c'est une question d'argent, je me demande si la SRC/CBC va enregistrer moins de pièces jouées en direct, même si elle a un programme destiné à l'enregistrement de musique en direct. J'ai l'impression que moins d'artistes sont enregistrés en concert ou en studio.

Prenons l'exemple du jazz. Je dirais qu'il y a moins de concerts de jazz enregistrés au pays, et nous n'entendons pas certains des concerts que nous avons l'habitude d'entendre à l'émission *Jazz Beat*. C'est juste ma perception. Si c'est une question de financement, le comité pourrait sans aucun doute recommander d'accroître et de stabiliser les fonds accordés à la SRC/CBC. Ainsi, un plus grand nombre d'excellents artistes canadiens, peu importe leur genre musical, pourraient être enregistrés. Ce n'est donc plus une question de « nous contre eux », où tout le monde essaie désespérément d'obtenir l'attention des producteurs pour se faire enregistrer.

Quelqu'un d'autre peut-il faire part de son avis pour voir si cette perception est juste ou non?

M. Dominic Lloyd: Comme je l'ai dit dans mon exposé, la SRC/CBC est venue à mon centre 15 fois au cours des 18 derniers mois, ce qui est sans précédent, à mon avis. Cela, pour un large éventail de spectacles différents, certains ont été initiés par la SRC/CBC et d'autres que j'ai moi-même organisés et que la SRC/CBC a repris. Je sais que la SRC/CBC doit également s'occuper d'un arriéré pour ce qui est du mixage et de la préparation du matériel avant de le diffuser sur les ondes. Donc, encore une fois, cela revient à une question de ressources. Il n'y a qu'un nombre limité de camions, et il n'y a qu'un nombre limité de personnes pouvant mixer les chansons. Par conséquent, ce serait utile d'avoir plus de ressources.

Comme vous l'avez dit, le soutien aux artistes de la relève dans une multitude de genres musicaux est également important. C'est vraiment la raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui. J'entends des mots comme « à la baisse », et je ne suis pas d'accord. Je ne sais pas si c'est parce que je suis tendance ou parce que je travaille dans un monde différent. Mais dire des choses de la sorte place un jugement de valeur sur une forme de musique qui n'est pas nécessairement mauvaise, mais qui est juste différente.

Le président: Merci.

Monsieur Andrews.

M. Derek Andrews: Je vais faire une observation générale pour essayer de répondre au point que vous avez évoqué. Je reviens tout juste des Pays-Bas où j'ai assisté à une conférence de musique du monde organisée à Rotterdam. De nombreux organisateurs européens, américains et canadiens étaient du nombre, aux frais d'un institut de musique néerlandais. Je crois que les Canadiens se trouvent quelque part entre les modèles européen et américain pour ce qui est de ce que nous appuyons dans le domaine de la culture. Au cœur de cette discussion sur la SRC/CBC, il y a le fait que nous voulons un radiodiffuseur public présent dans notre milieu.

Le milieu musical qui a évolué et qui a atteint une maturité au cours des 50 ou 70 dernières années continue d'avoir besoin de ressources, et c'est Patrimoine Canada qui les fournit. Présentation des arts du Canada, par exemple, est un organisme voué à appuyer le milieu des festivals et qui aide de façon très énergique à faire connaître la culture aux Canadiens. Je crois que la SRC/CBC reflète cela.

Ces 20 dernières années, Dominic et moi avons été témoins d'une évolution de la musique populaire qui n'existait pas vraiment auparavant. Le gouvernement fédéral a fourni de l'aide à l'éducation musicale, à la tenue de conférences et à toutes sortes de mesures qui ont été prises ces dernières années. Des organisations comme FACTOR, et d'autres conférences, témoignent vraiment de la maturité d'une identité musicale canadienne qui a maintenant besoin du soutien du radiodiffuseur. D'habitude, cela s'est surtout fait par le biais de la chaîne Radio 2, et le milieu de la musique populaire ne doit pas en être exclu. C'est ce que la direction de la SRC/CBC doit viser.

Le président: Merci.

Madame Carleton, voulez-vous répondre?

Mme Katherine Carleton: Je veux juste souligner, encore une fois, qu'en vertu de l'accord entre la SRC/CBC et l'American Federation of Musicians, le financement passe de 10,4 millions de dollars à 5 millions de dollars sur trois ans. Cela s'explique, en partie, à cause du fait que la SRC/CBC n'a évidemment pas les fonds pour appuyer les équipes de production nécessaires à l'enregistrement, au mixage et aux préparatifs pour la radiodiffusion. Donc, dans une certaine mesure, nous parlons peut-être d'un problème qui pourrait être réglé par l'argent.

• (1650)

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Chong.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Premièrement, il n'est pas exact de dire que la radio est fragmentée par les nouveaux médias numériques. En tout cas, les faits ne le confirment certainement pas. C'est peut-être le cas pour la télévision

ou d'autres médias de communication, mais ce n'est clairement pas le cas pour la radio.

Une enquête menée par Statistique Canada en août dernier, basée sur les chiffres de 2005 et 2006, a montré qu'en fait, l'auditoire de la radio commerciale augmente — et ce, à un rythme beaucoup plus rapide que l'économie dans son ensemble. Le rapport a révélé que les recettes publicitaires des radiodiffuseurs commerciaux ont augmenté de 8,7 p. 100 en 2005 et de 5,3 p. 100 en 2006 — beaucoup plus rapidement que la croissance dans l'économie canadienne générale. Les recettes publicitaires des radiodiffuseurs commerciaux représentent l'indicateur le plus important de la part d'auditoire. Donc, il n'est pas vrai que les iPods et d'autres formes de nouveaux médias numériques accaparent les auditeurs du pays.

Deuxièmement, je crois que le noeud du problème, c'est que la direction de la SRC/CBC a décidé de réduire le temps d'antenne consacré à la musique classique afin de libérer des tranches horaires pour d'autres genres de musique. Si cette approche avait pour effet d'augmenter le nombre d'auditeurs et la part de marché pour la chaîne Radio 2, on pourrait alors affirmer que le jeu en valait la chandelle. Toutefois, je la considère un peu comme une demi-mesure. On finirait par avoir une station de radio qui ne se concentre pas sur un auditoire particulier, parce que je crois que les auditeurs de musique classique et ceux de musique alternative ou autre sont assez différents. Le résultat serait donc une image de marque qui n'est pas claire.

Ma crainte, c'est que nous finirions par obtenir les mêmes chiffres lamentables que maintenant pour l'auditoire de radio classique — environ 3 à 4 p. 100. Ce ne sont pas de très bons chiffres pour la part d'auditoire. Je crois qu'il y a lieu de concentrer une station radio exclusivement sur la musique classique et d'obtenir une part d'auditoire beaucoup plus importante grâce à des changements apportés à la programmation.

Par exemple, l'émission *Metro Morning* sur la chaîne Radio 1 de CBC, dans la région du Grand Toronto, a prouvé qu'on n'a pas vraiment besoin de changer le contenu de la station pour se tailler une place sur le marché. On peut jouer avec la formule et la façon dont le sujet est présenté pour accroître la part de marché.

La direction a décidé de procéder à la diversification des genres sur Radio 2, et si on peut nous garantir qu'elle obtiendra une part de marché de 8, de 9 ou de 10 p. 100, alors je dirais: « Parfait, le jeu en vaut la chandelle. » Mais je crains que nous n'ayons pas ce résultat.

Une fois de plus, nous voici en train de nous pencher, comme comité, sur la SRC/CBC et d'essayer de déterminer comment nous pouvons l'améliorer. Je regarde ce qui se passe outre-mer. Il y a quelques semaines, j'ai lu un article dans le *Financial Times* de Londres, et je ne pouvais que hocher la tête de droite à gauche en me demandant pourquoi nous n'avions pas trouvé la bonne formule. J'ai constaté que BBC Radio a une part de marché de plus de 50 p. 100. À l'opposé, les chaînes Radio 1 et Radio 2 au Canada ont une part de marché de 10, 13, 14 p. 100. Nous faisons bien pâle figure en comparaison.

À long terme, si nous ne parvenons pas à trouver la bonne formule pour la radio et à augmenter la part de marché à plus de 10 p. 100, lorsque le nouvel assaut des divers médias numériques commencera réellement à entrer en ligne de compte, nous ne serons pas en mesure d'avoir la bonne formule à cet égard, non plus. À mon avis, pour pouvoir réussir, il est essentiel de trouver la bonne formule pour la radio et d'accroître les parts d'auditoire pour réussir lorsque d'autres formes de médias numériques commenceront vraiment à prendre de l'ampleur.

Bref, je voulais surtout faire ces observations après avoir entendu les commentaires des divers témoins.

• (1655)

Je crois qu'il y a des lueurs d'espoir à la SRC/CBC. CBC a fait un travail formidable avec la chaîne Radio 1, surtout dans les grands marchés comme Calgary et Toronto. C'est une station de radio pertinente. En fait, elle occupe la plus grande part de marché de toute émission matinale dans la région du Grand Toronto, et je crois que c'est un signe que nous pouvons y arriver si nous réfléchissons ensemble et si nous mettons en place le bon mélange d'émissions et de formules.

Voilà ce que j'avais à dire, monsieur le président.

Le président: Je n'ai pas vraiment entendu de questions dans ce que vous avez dit. Je n'ai entendu que des observations.

Je vais donc passer à M. Scott.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je suis député depuis trop longtemps, de toute évidence, parce que l'une des toutes premières choses que je me rappelle avoir faite après mon élection, c'est de trouver de l'argent pour une étudiante d'une école publique qui voulait aller étudier la musique à l'étranger. C'était Measha Brueggergosman, que je vois maintenant propulsée au rang d'icône nationale. Elle était étudiante dans une école publique, et la population de Fredericton voulait l'aider.

On pourrait faire l'analogie avec tous les super nouveaux médicaments, les interventions ou les tests médicaux qui ne sont pas couverts par l'assurance-maladie parce que nous avons les mains liées financièrement. Imaginez que quelqu'un vienne ici pour nous dire que pour accepter tel nouveau médicament, il faudrait bien sûr rejeter tous les autres qui sont déjà couverts. Il s'ensuivrait un débat qui nous forcerait probablement à faire un choix entre deux choses que nous ne préférons pas faire, bien honnêtement. C'est sans doute une bien mauvaise façon d'accueillir les nouveautés les plus prometteuses.

Je pense que tout est une question de temps. On dit souvent que s'il y avait plus d'argent ou que nous recommandions... Nous l'avons fait. Je recommanderais à tout le monde que notre comité présente un rapport, même si d'une certaine façon, il pourrait rendre le débat redondant si des mesures étaient prises rapidement, parce qu'en bout de ligne, il pourrait faire dégager des ressources pour une autre source de diffusion en continu.

S'il y a de la magie à la BBC... Regardez les chiffres, regardez les ressources allouées à la BBC selon un ratio par habitant comparativement à ce qui se fait ici. Je pense que nous devrions nous ouvrir les yeux sur les débouchés plutôt que de regarder la dépense qu'a générée le public fidèle de Radio-Canada jusqu'à maintenant.

Nous devrions convoquer les représentants de Radio-Canada dans le cadre de cet exercice et leur demander de nous expliquer ce qu'ils nous ont déjà expliqué, quand nous étions moins informés et que nous n'avions pas encore eu la chance d'entendre votre témoignage.

Que voudriez-vous que nous leur recommandions? J'aimerais que vous réfléchissiez à toutes les choses que vous voudriez que Radio-Canada accomplisse, que vous pensiez aux autres témoins plutôt qu'à la position d'un peu plus courte vue que vous vous êtes sentis obligés de présenter dans votre déclaration. Que voudriez-vous que nous recommandions aux gens de Radio-Canada quand ils comparaitront?

Le président: C'est une question générale. Quelqu'un veut-il briser la glace?

Monsieur McGillivray.

M. Peter McGillivray: Nous pensons tous aux nouvelles technologies qui s'en viennent. Je pense que Radio-Canada se demande comment elle va s'adapter à toutes ces nouvelles technologies, comment elle peut diffuser le contenu qu'elle veut offrir et ce qu'elle veut dire sur ce qui se passe au pays.

Je pense que ce comité, le gouvernement et tous les partis du gouvernement vont avoir leur mot à dire dans la définition de ce en quoi Radio-Canada devrait consister exactement. Son mandat, qui a été créé il y a 70 ans, dans les années 1930, à une époque où la radio était en train de devenir une technologie qu'il fallait diffuser et réglementer, doit changer. Je crois donc qu'il y aura une grande étude au cours des prochaines années sur l'avenir de Radio-Canada et des nouveaux médias. Je pense qu'il doit y avoir de la place pour nous tous dans cette mosaïque.

Évidemment, il aiderait Radio-Canada d'avoir plus d'argent pour prendre les décisions qui nous sembleraient les plus judicieuses, mais comme M. Chong l'a dit, le public de la radio est de plus en plus nombreux. Je pense qu'il faut le prendre au sérieux et non... Nous sommes tous ici à nous battre contre les inepties qu'on nous offre parce que nous savons que la radio est importante. Elle a un auditoire captif, et nous voulons tous une part de ce public. Quand on parle des nouveaux médias, on parle de concurrence à l'échelle mondiale. Nous sommes en concurrence avec le contenu de la BBC, de Radio France et de Deutsche Welle. Nous sommes en concurrence avec toutes ces chaînes.

Je vais m'arrêter là et laisser quelqu'un de plus articulé que moi prendre le relais.

• (1700)

M. Dominic Lloyd: Je voudrais ajouter qu'il serait important, dans notre préparation à la transition vers de nouvelles technologies, de ne pas abandonner les ondes publiques qu'elle utilise toujours. Nous devons veiller à ce qu'elle trouve une place pour tout le monde sur les ondes.

On a mentionné la part de marché de la BBC. La BBC a quatre stations de radio, et il n'y en a que deux sur les ondes ici. Donc si nous pouvions augmenter le nombre... Les avez-vous appelées les radios terrestres?

Mme Katherine Carleton: La radio terrestre. C'est un terme assez bizarre pour désigner des ondes.

M. Dominic Lloyd: C'est important. Il ne suffit pas seulement d'intégrer la nouvelle technologie ou d'attirer un public plus jeune. Je vois des gens de tous les âges dans cette pièce, et ils sont tous férus de Radio-Canada. Radio-Canada a toujours fait partie de ma vie. Il ne faut pas l'oublier en cours de route.

Mme Katherine Carleton: J'aimerais parler de la valeur que j'attribue au rôle de Radio-Canada comme conservateur de ce qui se fait de meilleur. Qu'il y ait deux chaînes de radio terrestre en continu ou cinq, nous avons appris à compter sur Radio-Canada pour choisir le meilleur dans divers genres musicaux, quel que soit le genre.

Pour revenir à ce que M. Chong a dit, je crois simplement que l'idée d'écouter la nouvelle Radio 2 est saisissante quand on passe d'une émission consacrée à un genre à une autre. Radio-Canada aura de grands défis à relever pour faire ce qu'elle propose de faire pour l'horaire de septembre, et nous devons envisager de diversifier le nombre de sources de diffusion en continu auxquelles elle travaille. Je vais m'arrêter là.

Le président: Monsieur Del Mastro.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Merci.

Notre discussion sur Radio-Canada ratisse assez large, ce qui se justifie. Les Canadiens s'intéressent à juste titre à leur radiodiffuseur public. En tant que Canadiens, nous y contribuons tous, à hauteur d'environ 33 \$ par personne, en fait, donc nous avons tous des parts dans Radio-Canada.

Cela dit, je suis curieux. Nous avons parlé beaucoup de l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada, et c'est l'objet de cette étude. M. Siksay a répété à maintes reprises que c'était une institution nationale établie à Vancouver. Il n'y en a pas beaucoup là-bas, et l'on se demande ce qu'il adviendra de l'Orchestre radiophonique de CBC/Radio-Canada. J'ai écouté tout ce que les autres ont dit, et je suis inquiet.

Je vais vous dire en toute honnêteté que je fais partie des 90 p. 100 des gens qui n'écoutent pas régulièrement la radio de Radio-Canada, comme M. Chong l'a mentionné. J'aime beaucoup assister à des concerts de musique classique et d'autres genres et j'y vais souvent. Cela n'a pas été un motivateur pour moi, ni ne m'a empêché de m'y rendre.

J'aurais une question à poser à tous. Comment qualifieriez-vous la perte de l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada? Que signifierait-elle pour les artistes du Canada? Ensuite, si on la perd bel et bien, qui en bénéficiera? Qui en ressortira gagnant, c'est là l'autre question. J'ai entendu en partie la réponse. J'ai entendu que c'était une perte énorme, mais j'ai entendu aussi que cette perte ouvrait des possibilités.

Parfois, du strict point de vue des affaires, on évalue un produit et l'on juge qu'il est en déclin. Ensuite, on décide soit d'investir dans le produit et de le rétablir, soit de le laisser tomber et de passer à un autre produit. On dirait que Radio-Canada a décidé de le laisser tomber et de passer à autre chose.

Je vous demande ce que nous allons perdre avec cette institution. Ensuite, qui en sera bénéficiaire? Est-ce que le jeu en vaut la chandelle? Je n'aime pas que les artistes soient mis en compétition, mais on dirait que c'est le choix qu'a fait Radio-Canada.

• (1705)

Mme Katherine Carleton: Je viens de me rendre compte avec effroi que ma lumière viens d'allumer, donc je vais prendre la parole la première.

Il y a certaines choses que je comprends de la fin de l'orchestre radiophonique: le budget destiné aux talents qui se retrouvait dans les poches des musiciens de Vancouver était d'environ 400 000 \$ par année depuis quelques années, une diminution par rapport à avant, si je comprends bien; l'orchestre radiophonique, comme les autres orchestres radiophoniques que Radio-Canada a mis sur pied et dont le groupe de Vancouver est le dernier exemple, était très actif. Il devait l'être parce qu'il n'y avait pas d'orchestre professionnel dans le pays d'assez haut calibre et d'assez fiable pour jouer en ondes.

En même temps, l'orchestre radiophonique sert essentiellement de laboratoire de recherche et de développement. L'orchestre radiophonique peut jouer les nouvelles oeuvres canadiennes, de même

que le répertoire rare que les orchestres plus confrontés aux forces du marché n'osent pas jouer. Il les joue d'ailleurs très bien. C'est un très bon orchestre. Je ne rendrais juste à personne en disant: « Un orchestre se meurt, bravo. » Non.

Pour ce qui est de savoir qui profitera de cette réaffectation de 400 000 \$, d'après les conversations que nous avons eues avec le personnel de Radio-Canada, il semble peu probable que les autres musiciens d'orchestre du Canada en profitent. Bien que nous ayons quelques garanties que la somme d'environ 700 000 \$ par année octroyée aux enregistrements et à la diffusion de musique d'orchestre, qui ne comprend pas le financement de l'orchestre radiophonique, ne sera pas touchée au cours de la prochaine année, il n'y a absolument aucune garantie pour les années ultérieures. Ces 400 000 \$ sont réinvestis dans la programmation.

M. Dean Del Mastro: Vous ne croyez donc pas que cet argent va être redistribué dans le pays.

Mme Katherine Carleton: Pas aux autres orchestres canadiens, mais il financera d'autres aspects de la programmation. Comme l'engagement de Radio-Canada d'engager des musiciens professionnels s'affaiblit, l'argent peut en fait s'être évaporé.

M. Dean Del Mastro: C'est donc la perte d'une économie, d'une certaine façon.

Mme Katherine Carleton: Je souligne que la situation touche particulièrement Vancouver, où divers musiciens n'auront plus de travail. À ma connaissance, cet argent vient de désertir l'économie musicale de Vancouver de façon permanente. Je ne peux pas dire que c'est une bonne chose non plus.

M. Dean Del Mastro: Très bien.

Merci, je vous suis reconnaissant.

Le président: Monsieur Andrews.

M. Derek Andrews: Je vais essayer de vous expliquer ce changement, pour ainsi dire, parce que je pense que vous venez de mettre le doigt sur la question importante.

En tant que représentant des groupes bénéficiaires de ce changement, je pense que c'est difficile pour nous tous qui sommes loin de la situation des orchestres. Je suis certain que les musiciens du milieu en souffrent profondément, mais le gain pour le milieu de la musique qui ne recevait déjà pas de financement est important.

J'ai donné quelques chiffres dans ma déclaration. Nous parlons ici d'une diminution de dizaines de millions de dollars. Je parlais de sommes de 5 000 et de 20 000 dollars qui font vraiment une différence dans le milieu de la musique populaire d'une autre façon. Je pense que Radio-Canada saisit cette occasion de répartir l'argent différemment pour être plus équitable, et je pense qu'elle le fait en toute honnêteté. Ce n'est pas facile pour elle.

La chute du dernier orchestre radiophonique d'Amérique du Nord est le fait du temps. Je pense qu'il y a beaucoup d'autres orchestres en situation financière périlleuse et que vous n'avez pas fini d'en entendre parler dans votre organisme culturel, qui observe l'évolution de la société. La musique populaire risque de prendre du galon et de jouer plus qu'avant sur les ondes du diffuseur national.

• (1710)

Le président: Merci.

M. Dean Del Mastro: J'aimerais seulement ajouter une chose à ce que vous avez dit, monsieur Andrews. Quand les représentants de Radio-Canada ont comparu ici, ils n'ont pas dit qu'une hausse du financement signifierait nécessairement la survie de l'orchestre, détail que j'ai trouvé intéressant. Ils ont parlé des autres priorités qu'ils avaient, dont l'accessibilité accrue, les nouvelles plate-formes et tous leurs autres projets.

Il est intéressant que vous parliez de la façon dont ces fonds peuvent vraiment avoir une incidence... Je pense que le comité pourrait y jeter un coup d'oeil en vue de ses recommandations. La façon dont le financement est accordé aux divers bénéficiaires me semble toute aussi importante que la hauteur des sommes. C'est l'autre aspect du débat que nous pourrions avoir avec Radio-Canada.

Le président: Merci.

Je dois seulement dire que j'ai été très indulgent avec tout le monde pour le temps, mais il file quand même et nous allons entendre encore trois questions. Essayez de rester concis dans vos questions et réponses, parce que je vais vous couper la parole un peu plus vite à partir de maintenant.

Monsieur Siksay.

M. Bill Siksay: Merci, monsieur le président.

Monsieur McGillivray, vous avez mentionné dans votre déclaration que le concours des jeunes interprètes de Radio-Canada a été votre tremplin dans le milieu de la musique et que par la suite, Radio-Canada a diffusé votre musique et a fait la promotion de votre travail. Je pense que ce sont à peu près les mots que vous avez utilisés.

Pouvez-vous nous dire en quoi cela consistait exactement? De quelle façon votre musique était-elle diffusée? De quelle façon a-t-elle fait la promotion de votre travail? Qu'est-ce que cela signifiait pour une personne en début de carrière?

M. Peter McGillivray: Bien sûr. Pour commencer, le concours des jeunes interprètes remontait aux années 1950, il y avait *Singing Stars of Tomorrow* et le concours des jeunes interprètes, donc cela faisait vraiment partie de l'histoire. C'est une autre page de l'histoire qu'on a tournée.

Toutes les étapes du concours étaient diffusées sur les ondes, pendant une semaine. Partout où je me rends au pays, les gens me disent se rappeler d'avoir entendu ma voix à Radio-Canada le jour où j'ai gagné le concours. Les gens s'en souviennent, parce que c'était toute une semaine de visibilité.

Le fait de gagner ce concours m'a indéniablement ouvert beaucoup de portes. C'était un concours très prestigieux à l'époque. Je dois dire que Radio-Canada a aussi repris pratiquement tous les concerts que j'ai faits au pays pendant deux ou trois bonnes années après. Chaque fois que je chantais le *Messie* avec telle chorale ou *Elias* avec telle symphonie, peu importe où j'étais au pays, que ce soit en récital à Calgary ou à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, Radio-Canada était là pour diffuser l'oeuvre dans les émissions sur les concerts locaux ou ailleurs.

Je peux vous garantir que l'argent alloué aux membres de l'American Federation of Musicians diminue. Je sais que mes enregistrements à Radio-Canada ont beaucoup diminué aussi. Je sais aussi, pour en avoir parlé aux membres de diverses chorales et de divers orchestres qu'ils ne bénéficient plus d'enregistrements devant public de Radio-Canada comme il y a deux ou trois ans. On ne peut pas dire que le financement alloué aux enregistrements devant public est le même qu'avant.

Pour conclure, je sais que nous parlons de ce que nous perdrons avec la perte de l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada. Ce n'est pas seulement que l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada peut se permettre de prendre la chance de monter tout un concert de nouveau répertoire et de nouvelles compositions comme aucun autre orchestre du Canada ne peut se permettre de le faire fréquemment, mais il peut aussi prendre le risque d'accueillir de jeunes artistes encore méconnus.

On m'a demandé à maintes reprises de me joindre à l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada pour différents concerts. Malheureusement, je n'ai pas réussi à me libérer pour cela et je le regrette amèrement aujourd'hui, parce que je ne savais pas que c'était ma dernière chance.

M. Bill Siksay: L'Orchestre radiophonique de Radio-Canada jouait-elle un rôle particulier dans les concours des jeunes interprètes et des jeunes compositeurs?

M. Peter McGillivray: Je pense qu'il faisait un concert pour mettre en valeur l'un des jeunes interprètes gagnant de différents prix, et je dois ajouter que le Conseil du Canada décernait des prix qui ne venaient pas du budget de Radio-Canada. J'ai gagné un prix important quand j'ai remporté le concours des jeunes interprètes et je l'ai remporté le même jour que le jour où le Prix Giller est sorti. Je me rappelle distinctement que mon prix équivalait au double du Prix Giller. C'était un prix très important. Essentiellement, j'ai pu rembourser ma dette universitaire en une nuit.

Nous avons perdu cela.

• (1715)

M. Bill Siksay: Les jeunes interprètes ont-ils accès à des possibilités semblables avec d'autres orchestres où ils peuvent se faire connaître ou avoir l'occasion de jouer?

Vous avez mentionné avoir participé à d'autres concerts.

M. Peter McGillivray: Je pense qu'il y en a avec les chorales en raison du budget... C'est très difficile. Les orchestres doivent établir leur programme des années à l'avance et réserver les artistes. Ils font donc de la place aux jeunes artistes là où ils le peuvent pour leur donner une certaine visibilité. Les orchestres comme le Toronto Symphony Orchestra ou l'Orchestre symphonique de Montréal ont besoin de grands noms pour attirer les spectateurs. C'est donc tout un pari pour ces orchestres ou pour une compagnie d'opéra d'embaucher de jeunes artistes fraîchement émoulus d'un concours.

M. Bill Siksay: Madame Carleton, aviez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Katherine Carleton: J'aimerais simplement dire que si je ne me trompe pas, les 44 autres orchestres professionnels du pays présentent fréquemment de jeunes interprètes. La magie de la relation que Radio-Canada entretient avec les jeunes artistes, particulièrement pour le concours des jeunes interprètes et l'orchestre radiophonique, c'est que les concerts sont diffusés en ondes, donc non seulement les jeunes ont l'occasion de se produire sur scène, mais ils ont l'occasion de propulser leur carrière, parce que les gens peuvent les entendre, dans toute la région ou dans tout le pays, puis tout part de là.

Le président: Madame Fry.

L'hon. Hedy Fry: Dans les échanges entre les membres du comité et les témoins, certaines choses ressortent. Les représentants de Radio-Canada sont venus nous rencontrer au début de cet exercice, et nous leur avons posé quelques questions. L'une d'elles portait sur l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada. Ses représentants nous ont dit que d'après eux, l'orchestre radiophonique disparaîtrait, ce qui leur permettrait d'utiliser les orchestres régionaux du pays pour s'acquitter de leur mandat régional. Ce n'est pas le son de cloche que nous avons eu des témoins. Certains nous ont dit que l'Orchestre radiophonique de Radio-Canada était important en soi et ils nous ont donné de très bonnes raisons à cela.

L'autre idée, c'est qu'il y ait une autre station à part Radio 2 et qu'elle ait une plus grande portée terrestre. Les représentants de Radio-Canada nous ont dit que c'était impossible parce qu'ils n'avaient pas assez de largeur de bande pour le FM. C'était pour eux vraiment difficile d'obtenir de la nouvelle largeur de bande.

J'aimerais savoir s'il y en a parmi vous qui sont assez ferrés techniquement pour nous parler des solutions qui s'offrent à nous, à part la conversion au numérique, pour avoir accès aux différentes largeurs de bande utilisées au pays. Pouvez-vous me répondre?

M. Derek Andrews: Ce n'est certainement pas possible sur le marché de Toronto. Chaque fois qu'un espace se libère, on se bat pour l'occuper. Il y a quatre possibilités de capter la SRC ou la CBC.

L'hon. Hedy Fry: Alors, quelle est la solution?

M. Derek Andrews: Retirez des ondes CHUM FM, Q107, CHFI ou l'une des stations commerciales. Nous avons mis en place un service radiophonique autochtone à Toronto ces dernières années. Ce marché est saturé. Si la CBC vous dit qu'il n'y a pas de largeur de bande, elle ne fait que relater les faits.

Le président: Madame Carleton.

Mme Katherine Carleton: Je trouve intéressant que sur les plus gros marchés américains, on commence à passer à la radio HD. Malheureusement, en raison du manque d'uniformité des normes internationales en la matière, nous ne pouvons en faire autant au Canada. Ce serait pourtant bien si c'était possible.

Le président: Monsieur Fast.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci.

Je suis content que Mme Fry ait parlé des bandes passantes, car je vais m'en servir comme point de départ de ma question.

J'ai un parti pris, un penchant pour le classique, car j'ai grandi avec cette musique. J'aime aussi le rock classique, le country, le jazz et le gospel du Sud, mais je ne crois pas que nous rendions service aux Canadiens en cannibalisant un genre musical dans le but de satisfaire la demande pour un autre. Il règne ici une sorte d'harmonie, car nous semblons être tous au diapason, mais je vais mettre un bémol.

Mme Fry a parlé de la largeur de bande. Des représentants de la CBC sont venus témoigner et nous ont dit clairement que la bande passante est tellement limitée que nos chances d'obtenir un autre service, une quatrième chaîne, sont pratiquement nulles actuellement.

De plus, même si on accordait à la CBC 100 ou 200 millions de dollars supplémentaires par année, cela ne veut pas nécessairement dire que la direction considérerait la programmation de musique classique comme une priorité. En fait, dès 2003, on a supprimé les concours nationaux pour les jeunes compositeurs et interprètes. Maintenant, nous assistons à un démantèlement de l'Orchestre radiophonique et à une diminution du nombre d'émissions de musique classique sur Radio 2. La grande majorité des gens qui

m'ont parlé de la musique classique sur Radio 2 m'ont dit que c'était une tribune essentielle pour les compositeurs et les interprètes au Canada. Bien souvent, c'est le seul moyen pour eux de se faire connaître du public.

Mais c'est une question de priorités. Même si nous pouvons partir d'ici en nous sentant satisfaits d'être tous du même avis, cela ne se traduira pas nécessairement par une priorisation qui répondra à vos besoins. Si nous ne disposons que de 24 heures sur Radio 2, ce sera une lutte entre eux et nous. Nous aurons Dominic et Derek d'un côté, disant qu'ils en veulent davantage car nos compositeurs et interprètes ont besoin d'une tribune. Et ils ont tout à fait raison. Mais cela veut dire que l'autre partie est perdante.

C'est le dilemme auquel nous sommes confrontés. Notre comité formulera des recommandations et fera tout ce qu'il peut pour exercer une certaine influence sur la CBC. Et vous devrez le faire aussi. Nous ne pouvons pas donner de directives à la CBC — nous ne pouvons lui dire quoi faire en ce qui concerne sa programmation. Ce n'est pas ce que vous avez dit, mais nous sommes dans une position difficile.

Je ne sais pas si j'ai besoin d'une réponse. Ce n'est qu'un commentaire. Telle est la réalité. C'est une question de priorités, et nous devons le faire comprendre à la CBC.

• (1720)

Mme Katherine Carleton: Je ne vais pas répondre à ce qui n'était pas une question, mais je crois que nous revenons vraiment au point qui a été soulevé par M. Malo tout à l'heure, concernant les conditions de vie des artistes au Canada. Au fil du temps, différents organismes mécènes ont permis aux artistes de grandir, de mûrir, d'évoluer, de devenir populaires et de représenter notre pays ici et à l'étranger. La CBC a joué ce rôle ou a été l'un des acteurs qui ont rendu cela possible.

Si cela change, nous devons examiner ensemble les autres possibilités pour nous assurer que les mélomanes continueront d'entendre la voix des artistes canadiens.

Le président: Très bien.

Monsieur McGillivray, si vous avez quelque chose à ajouter, allez-y rapidement.

M. Peter McGillivray: Dans une vie antérieure, avant de faire de l'opéra, j'étais étudiant en sciences politiques à l'Université de Toronto, et je m'intéressais de près aux questions culturelles, de temps à autre; je rédigeais des essais mordants. Mais aujourd'hui, je ne sais pas si mes propos le seront autant.

Il me semble que le CRTC a une certaine responsabilité et que le comité peut non seulement influencer les décisions de la CBC, mais aussi celles du CRTC quand vient le temps pour lui d'accorder ses licences très convoitées. Selon moi, rien n'empêche le gouvernement de faire de ce genre de service de radiodiffusion publique une priorité et de trouver une bande passante — car nous savons tous à quel point c'est important pour le tissu national canadien.

Nous avons appris la semaine dernière que la licence pour une station Radio One à Vancouver — sur la bande FM — avait enfin été approuvée. C'est la première chaîne, celle qui a les plus fortes cotes d'écoute et la plus grande part de marché, et pourtant, le système lui fait faux bond. Je crois donc que c'est une voie que nous devons explorer.

Le président: Je vous remercie beaucoup de vos témoignages et de vos réponses franches.

Je tiens à souligner que la ville de Stratford, dans ma circonscription de Perth-Wellington, en Ontario, compte beaucoup d'artistes. Quelqu'un a parlé aujourd'hui de Loreena McKennitt, qui vit dans ma circonscription, lorsqu'elle n'est pas en voyage à l'étranger. Je comprends donc très bien la situation et je vous remercie beaucoup, encore une fois, d'être venus aujourd'hui.

Et effectivement, je suis allé dans le Nord, jusqu'à Yellowknife, et je suis conscient de l'importance de la CBC pour les gens là-bas, car

si ce n'était de ce réseau, cette région serait un peu coupée du reste du pays.

Merci encore.

• (1725)

Mme Debbie Peters: Je serai sur les ondes de la CBC ce jeudi et je le leur dirai.

Le président: D'accord.

Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.